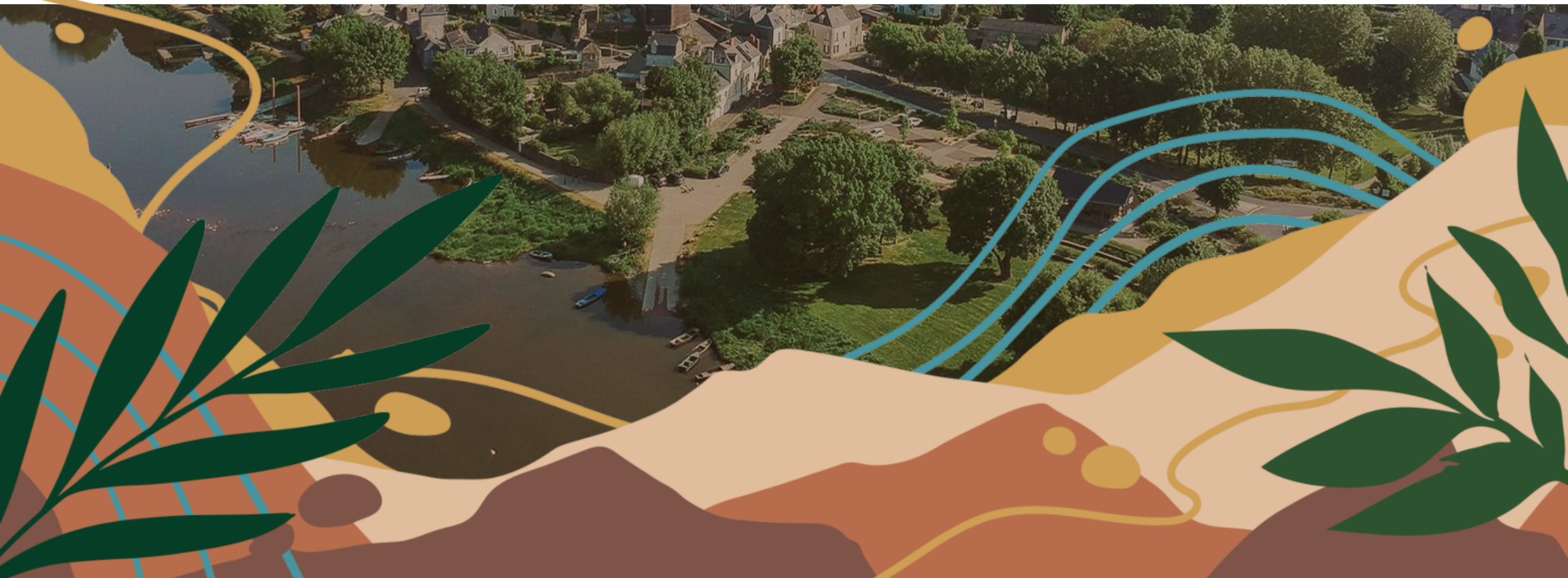


Prairies de la Mayenne de Cantenay-Epinard

Plan de Gestion

Romain Lecherbault – BTSA Aménagements Paysagers – Le Fresne 2025/2026



Sommaire

1. Introduction

2. Insertion territoriale, usages et dynamiques du site

- 2.1. Un site alluvial périurbain aux portes d'Angers
- 2.2. Une gouvernance multi-niveaux au cœur d'un site Natura 2000
- 2.3. Dynamiques historiques et paysagères des Prairies de la Mayenne
- 2.4. Réaménagement de l'entrée de bourg et des bords de la Mayenne
- 2.5. Un espace de proximité et site de tourisme « vert » et fluvial
- 2.6. Enjeux territoriaux et pressions d'usages

3. Fondements physiques et hydrologiques du paysage

- 3.1. Géologie et nature des sols
- 3.2. Une topographie typique de plaine alluviale
- 3.3. Un site inscrit dans le réseau hydrographique majeur du Maine-et-Loire
- 3.4. Un climat océanique favorable aux dynamiques de zones humides
- 3.5. Enjeux et vulnérabilités physiques

4. Valeur écologique, continuités et enjeux de conservation

- 4.1. Entre protection réglementaire et valorisation du site
- 4.2. Un site à haute valeur écologique reconnu à plusieurs échelles
- 4.3. Trames verte et bleue, continuités écologiques et biodiversité
- 4.4. Pressions écologiques et enjeux de conservation

p.3

p.4

p.5

p.6

p.6

p.7

p.8

p.8

p.9

p.10

p.11

p.12

p.13

p.13

p.14

p.15

p.16

p.17

p.20

5. Lecture paysagère du site : unités, sous-unités et inventaires

- 5.1. Plan des unités et sous-unités paysagères
- 5.2. Description synthétique des unités paysagères
- 5.3. Inventaire du mobilier
- 5.4. Inventaire des revêtements de sol
- 5.5. Inventaire des végétaux

p.21

p.22

p.23

p.24

p.29

p.31

6. Gestion différenciée

- 6.1. Des unités paysagères à la gestion différenciée
- 6.2. Les codes de gestion
- 6.3. Cartographie des modes de gestion
- 6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "prestiges"
- 6.5. Planning des opérations d'entretien des zones "prestiges"
- 6.6. Tableau des opérations d'entretien des zones "jardinées"
- 6.7. Planning des opérations d'entretien des zones "jardinées"
- 6.8. Tableau des opérations d'entretien des zones "champêtres"
- 6.9. Planning des opérations d'entretien des zones "champêtres"

p.38

p.39

p.39

p.40

p.41

p.51

p.54

p.59

p.61

p.62

7. Conclusion et perspectives

p.63



1. Introduction

Situées aux portes de l'agglomération angevine, les **Prairies de la Mayenne à Cantenay-Épinard** constituent un espace alluvial emblématique des **Basses Vallées Angevines**, vaste ensemble de prairies inondables reconnu pour ses fonctions écologiques, hydrauliques et paysagères majeures. À l'interface entre le bourg urbanisé, la rivière et les grands espaces agricoles et naturels de la vallée, le site occupe une position stratégique, à la fois espace de nature, territoire productif et lieu de loisirs de proximité.

Façonnées par un fonctionnement hydrologique étroitement lié aux crues de la Mayenne, ces prairies ont conservé un caractère largement ouvert et fonctionnel, rendu possible par des pratiques agricoles extensives adaptées aux contraintes d'inondation. Cette coévolution entre dynamiques naturelles et usages humains a permis le maintien d'un paysage alluvial remarquable, support d'une biodiversité d'intérêt national et européen, tout en accueillant des usages récréatifs croissants liés à la proximité urbaine.

Dans un contexte marqué par la pression foncière, l'évolution des pratiques agricoles, le changement climatique et l'intensification des usages de loisirs, la compréhension fine du fonctionnement du site apparaît comme un préalable indispensable à toute réflexion sur son avenir. Le présent document propose ainsi un **diagnostic global des Prairies de la Mayenne**, abordant successivement leur inscription territoriale, le rôle structurant de l'eau, les dynamiques paysagères, écologiques et réglementaires, ainsi que les pressions et enjeux de conservation qui en découlent.

Ce diagnostic constitue une **première étape méthodologique**, destinée à éclairer, dans un second temps, la définition des **unités paysagères du site**, puis l'élaboration de **principes et orientations de gestion**.



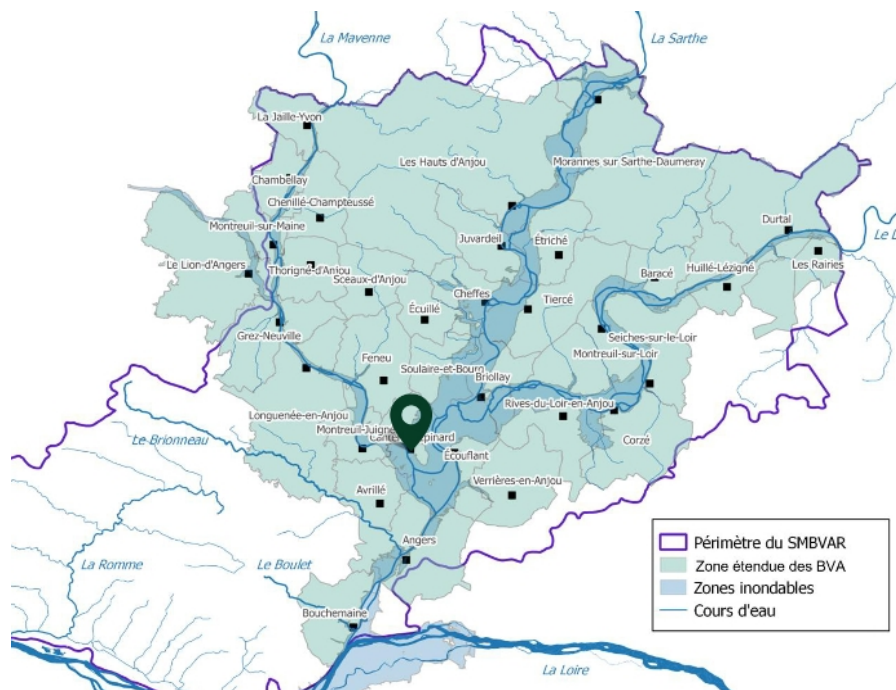
2. Insertion territoriale, usages et dynamiques du site



2.1. Un site alluvial périurbain aux portes d'Angers

Le site étudié des Prairies de la Mayenne se situe à **Cantenay-Épinard**, à moins de **10 km au nord d'Angers** et dont elle est une **commune de la couronne**. Historiquement, le village d'Épinard occupait une position stratégique de **lieu de passage** : le pont sur la Mayenne permettait de relier le Maine et la Normandie. Ce rôle structurant perdure aujourd'hui avec la **route départementale 107**, qui traverse le bourg et relie Angers à Sablé-sur-Sarthe, assurant une bonne accessibilité depuis l'agglomération angevine.

Cette accessibilité est complétée par les **réseaux de transport Irigo et Aléop**, un réseau secondaire de routes communales, ainsi que par des **chemins de halage et des itinéraires de mobilités douces** reconnus longeant la Mayenne tels que **La Vélo Francette**, reliant la Normandie à l'Atlantique. Le site est également accessible par la rivière, Cantenay-Épinard constituant la première localité en remontant la Maine et la Mayenne depuis Angers. Cette accessibilité demeure toutefois **fortement dépendante du fonctionnement hydrologique du site**.



Le territoire des Basse Vallées Angevines - Source : SMBVAR



Couronne d'Angers

Situation géographique des Prairies de la Mayenne - Source : Géoportail

Délimitation du site d'étude des Prairies de la Mayenne sur fond Open Street Map
Source : QGIS

Le site, situé en rive de la Mayenne, affluent majeur de la Maine, s'inscrit sur des **terrains naturellement bas et régulièrement soumis aux crues**. À l'interface immédiate entre l'espace urbain angevin et le vaste ensemble naturel alluvial des **Basse Vallées Angevines (BVA)**, regroupant les plaines alluviales de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir, il appartient à l'une des plus grandes zones humides continentales françaises, un paysage emblématique du bassin ligérien, reconnu pour sa richesse écologique. En été, la Mayenne décrit de larges méandres bordés de prairies et de ripisylves ; en hiver et au printemps, les crues recouvrent la plaine alluviale, renforçant l'horizontalité du paysage et créant de vastes étendues en eau ponctuées d'alignements arborés.

2.2. Une gouvernance multi-niveaux au cœur d'un site Natura 2000

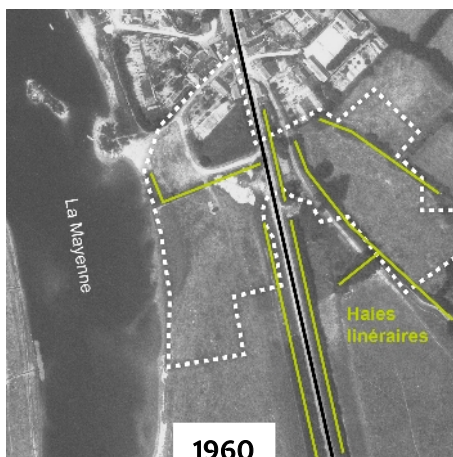
La gestion des Prairies de la Mayenne repose sur une **organisation multi-niveaux**, associant la **commune de Cantenay-Épinard** pour rôle de proximité, d'entretien et de valorisation, **Angers Loire Métropole** pour ses politiques d'aménagement, de trame verte et bleue et de préservation des zones humides, le **Département de Maine-et-Loire** pour soutien des actions de préservation, de sensibilisation et de suivi écologique du site en Espace Naturel Sensible (ENS). Elle s'appuie notamment sur le dispositif **Natura 2000**, animé par **Angers Loire Métropole en lien avec la Chambre d'agriculture et la LPO Anjou**, dans une logique de gestion concertée associant collectivités, agriculteurs, services de l'État et associations naturalistes, ainsi que sur l'action du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (**SMBVAR**) pour la gestion de l'eau et la prévention des inondations.

L'ensemble s'inscrit dans des cadres réglementaires tels que les documents d'objectifs Natura 2000 (**DOCOB**) et les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SAGE**), impliquant une coordination étroite entre préservation écologique, usages agricoles et enjeux socio-économiques locaux.

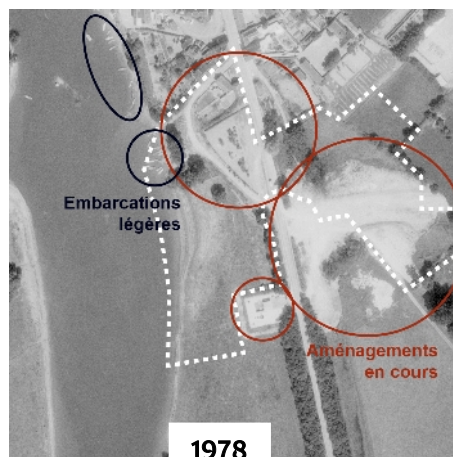


2.3. Dynamiques historiques et paysagères des Prairies de la Mayenne

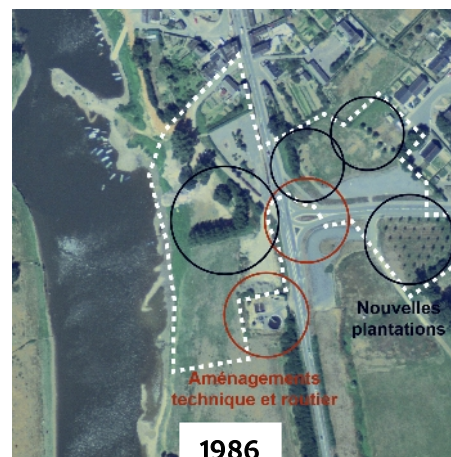
Les crues saisonnières régulières ont historiquement limité l'urbanisation de la plaine alluviale et orienté les activités vers des pratiques compatibles avec l'inondation, telles que la **fauche tardive** et le **pâturage extensif**. Ces systèmes agropastoraux, adaptés au fonctionnement hydrique, ont permis le maintien de **vastes prairies humides ouvertes** et d'une biodiversité remarquable. Le paysage s'est également structuré sous l'effet des **dynamiques alluviales naturelles**, de l'occupation agricole traditionnelle et des **aménagements hydrauliques** liés à la navigation et à l'organisation de la vallée, qui ont modifié certains écoulements sans jamais remettre en cause le **caractère fondamentalement inondable** du site.



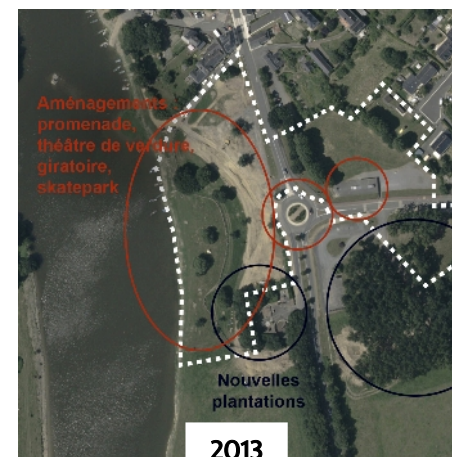
Paysage de prairies inondables largement ouvert, faiblement aménagé, dominé par les usages agricoles extensifs et le fonctionnement naturel de la vallée. Boisements très linéaires. Une route structurante nord-sud traverse le site (séparation nette entre les prairies à l'ouest plus directement liées au fleuve et celles à l'est). Cheminements internes plutôt agricoles.



Maintien des prairies agricoles, apparition des premiers aménagements et usages de loisirs nautiques le long de la Mayenne (embarcations légères), début de structuration paysagère du site et début de remaniement des prairies à l'est. Certaines haies ont été supprimées à l'ouest de la rue et de nouveaux arbres sont présents sur les rives de la Mayenne à l'est.



Le renforcement des infrastructures routières (carrefour aménagé) et l'émergence d'équipements techniques au sud lié à la gestion de l'eau marquent une diversification des usages, tout en conservant le caractère alluvial. Les berges de la Mayenne sont davantage aménagées pour les loisirs fluviaux et de nouvelles plantations apparaissent. L'influence urbaine et périurbaine devient plus perceptible.



Site en cours de requalification et structuration : infrastructures routières pleinement affirmées (giratoire), mobilités douces et loisirs de nature (cheminements stabilisés, zones ouvertes à la promenade, accès organisés à la rivière), intégrées dans un paysage alluvial préservé. La végétation arborée est plus structurée, sous forme de bosquets et alignements.

Cartes diachroniques - Source : <https://remontertemps.ign.fr>

L'analyse diachronique montre que le site des Prairies de la Mayenne a connu une **évolution progressive sans rupture majeure**, marquée par la permanence du fonctionnement alluvial et des prairies inondables. Initialement dominé par des usages agricoles extensifs et faiblement aménagé, le site conserve longtemps un paysage ouvert structuré par la rivière. À partir des années 1970, les premiers aménagements apparaissent, accompagnant une **diversification des usages**, notamment récréatifs et liés à la navigation. Le renforcement progressif des infrastructures routières et l'implantation d'équipements techniques traduisent l'influence croissante de la proximité urbaine. À partir des années 2000, le site est progressivement **requalifié** pour accueillir le public, avec des aménagements légers, des cheminements et des espaces de loisirs compatibles avec l'inondabilité. Cette transformation maîtrisée fait aujourd'hui du site une **interface paysagère** entre le bourg, la Mayenne et les Basses Vallées Angevines, conciliant usages humains et fonctionnement naturel.



Ancienne carte postale attestant des loisirs nautique sur les berges de la Mayenne en 1964 – Source : Delcampe

2.4. Réaménagement de l'entrée de bourg et des bords de la Mayenne

La proximité d'Angers a favorisé l'émergence de **nouveaux usages récréatifs et touristiques**, transformant progressivement le site en un **espace de nature périurbain**.

Cette évolution s'est traduite par un projet de **requalification de l'entrée de bourg et des bords de Mayenne** en 2016, visant à renouer les liens historiques entre le village, la rivière et les prairies. Menés dans le cadre du site **Natura 2000**, ces aménagements reposent sur une démarche éco-responsable et une gestion différenciée, associant ouverture du paysage, renaturation d'espaces artificialisés, choix de palette végétale plus locale, réhabilitation des prairies humides et remise en état naturel des berges.

La transformation des bords de Mayenne a permis de créer près d'un kilomètre de rives accessibles, dédiées à la promenade, aux mobilités douces, aux loisirs et au tourisme fluvial, bénéficiant à la fois aux habitants, aux visiteurs et à l'économie locale, et illustrant une **réconciliation durable entre la ville et sa rivière**.



Vue aérienne des Prairies de la Mayenne et ses aménagements - Source : Géoportail



Plan du projet de réhabilitation pour 2016 de l'Agence Vu d'ici - Source : L'Observatoire CAUE



Entrée du bourg réaménagée et prairie réhabilitée actuelles - Source : O'évasion

2.5. Un espace de proximité et site de tourisme « vert » et fluvial

Le site des Prairies de la Mayenne est devenu l'un des **visages touristiques identitaires des Basses Vallées Angevines**.

Il constitue un **espace de loisirs et de détente** autour de la nature : **randonnée pédestre, cyclotourisme** (notamment via La **Vélo Francette**), **pêche de loisir, navigation fluviale douce** (canoë-kayak, stand-up paddle) et observation de la faune. Plusieurs **sentiers balisés** structurent la découverte du site (*Entre Mayenne et Sarthe, Entre prairies et bocage, Sentier de la Mayenne*). Les aménagements récents, aires de pique-nique, guinguette estivale démontable, base de loisirs, cale de mise à l'eau et parkings, s'inscrivent dans un projet de valorisation touristique (zones de loisirs verts et fluviaux) respectueux du paysage alluvial. Ces usages contribuent à l'**attractivité sociale et économique** du site, tout en générant localement des **pressions à maîtriser**, notamment en termes de piétinement et de dérangement de la faune.



De gauche à droite : Carte touristique des randonnées en Maine et Loire (Source : Destination Angers), Guinguette de la Cabane du chat qui pêche un été (Source : Facebook de la Cabane du chat qui pêche), Logo de la Vélo Francette passant par les prairies de Cantenay-Epinard (Source : Vélo Francette), Canoës sur la Mayenne au départ des Prairies de la Mayenne (Source : O'évasion)



Théâtre de verdure comme zone de détente et d'observation avec vue sur la Mayenne et point d'information touristique - Source : L'Observatoire CAUE

2.6. Enjeux territoriaux et pressions d'usages

Les enjeux majeurs du site des Prairies de la Mayenne résident dans la **préservation de l'équilibre historique entre le fonctionnement naturel et les usages humains**. Les principales menaces concernent la **pression foncière et l'artificialisation diffuse** liées à la proximité urbaine, la **banalisation paysagère** en cas d'abandon des pratiques agricoles, une fréquentation croissante, ainsi que la **multiplication des usages de loisirs non encadrés**. L'enjeu est de **maintenir** le site comme un **espace vivant, productif et fonctionnel**, sans le limiter à une conservation figée.

À l'échelle territoriale, les prairies de la Mayenne apparaissent comme un **espace stratégique de transition entre la ville et les grands ensembles naturels des Basses Vallées Angevines**. La préservation de ce rôle d'interface suppose une approche globale intégrant les enjeux paysagers, agricoles et d'usages, préalable indispensable à toute réflexion sur l'évolution future du site.

3. Fondements physiques et hydrologiques du paysage

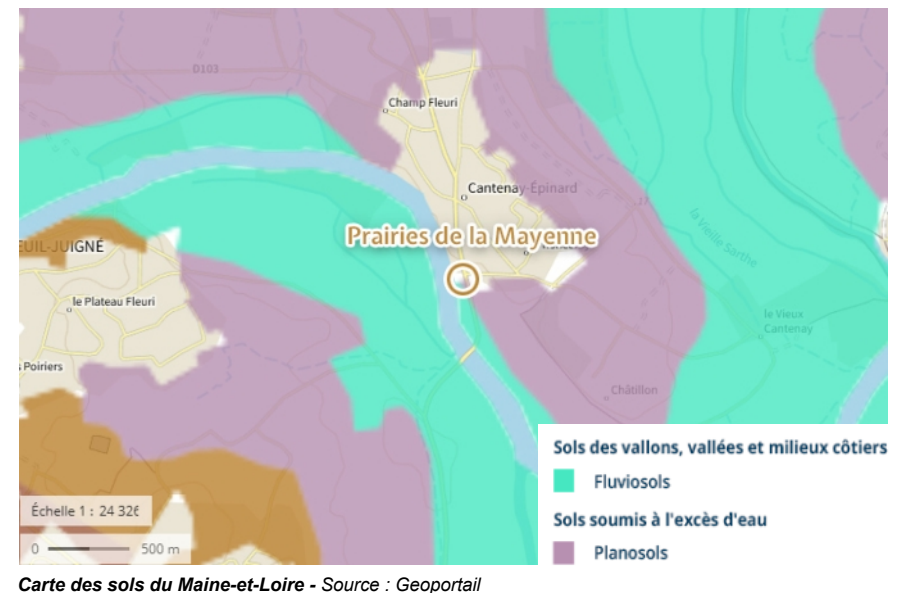


3.1. Géologie et nature des sols

Le site se situe à la transition entre deux grandes entités géologiques : le **Bassin parisien**, à l'est, constitué de formations sédimentaires datant principalement des ères secondaire et tertiaire, et le **Massif Armoricain**, à l'ouest, formé de roches anciennes issues de l'ère primaire. À proximité immédiate de la Mayenne, une troisième entité domine toutefois à l'échelle du site : les **formations alluvionnaires récentes**, résultant des dépôts sédimentaires successifs liés aux crues de la rivière. Ces formations atténuent la lisibilité du contact entre les deux grandes unités géologiques et se caractérisent par une forte **hétérogénéité des sols**.

Les Prairies de la Mayenne se trouvent ainsi à l'interface de deux principaux types de sols hydromorphes issus d'alluvions **limono-argilo-sableuses** : les **fluvisols** et les **planosols**. Riches en matières organiques, ces sols présentent un engorgement en eau marqué une grande partie de l'année, générant un fort contraste hydrique entre des périodes hivernales saturées et des périodes estivales plus sèches. Cette hydromorphie conditionne fortement les usages du site, en limitant les cultures intensives au profit du maintien de **prairies permanentes**.

Une analyse de sol sur le site a confirmé la **dominance d'un sol limono-sableux** typique des zones de dépôts alluviaux. Cette composition lui confère une bonne fertilité et un drainage efficace, mais aussi une grande fragilité structurelle. Les crues hivernales déposent limons et sables, et chaque inondation enrichit le sol.



3.2. Une topographie typique de plaine alluviale

Une différence d'altimétrie d'environ **12 mètres** est observée entre la **partie haute du bourg** et les **prairies humides situées en contrebas**, tant selon un axe nord-sud qu'est-ouest, correspondant à une **pente moyenne de l'ordre de 4 %**. Cette pente douce assure un **ruissellement naturel des eaux** vers les Prairies et la Mayenne. Les plaines basses, très étendues, peu marquées par le relief et presque planes, favorisent la **stagnation de l'eau** et les phénomènes d'**inondation lors des crues**. Le site présente également des pentes secondaires agissant comme de grandes cuvettes permettant d'évacuer et contenir les eaux.

Cette **absence de relief prononcé** traduit un **fonctionnement fluvial dominant**, dans lequel les dynamiques de dépôts sédimentaires ont progressivement nivelé les formes du terrain. Elle permet une circulation lente de l'eau. Les sols jouent ainsi un rôle central dans la structuration du paysage : ils **stockent l'eau**, ralentissent les écoulements et soutiennent une végétation spécifique adaptée aux variations hydriques. Toute modification de ces sols (drainage, remblais) aurait des **conséquences directes sur le fonctionnement hydraulique et écologique** du site.

Cette topographie, peu spectaculaire mais déterminante, est à l'origine de la **richesse écologique** du site, par la création d'une mosaïque de micro-habitats, et de son **caractère paysager spécifique**, parfois perçu comme monotone alors qu'il est en réalité finement structuré.

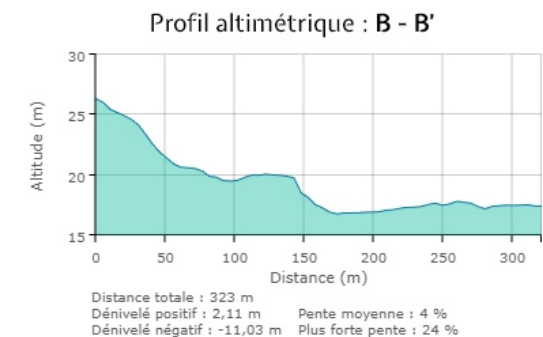
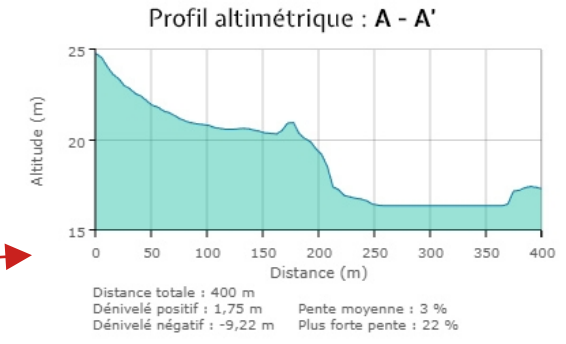


Gestion des pentes sur le site - Source : Données issues de la carte topographique de Geoportail

- ▶ Pentes nord/sud - est/ouest
- ▶ Pentes secondaires



Altimétrie du Fresne – Source : <https://fr-fr.topographic-map.com/>



Coupe altimétrique - Source : Geoportail

3.3. Un site inscrit dans le réseau hydrographique majeur du Maine-et-Loire

Les Prairies de Cantenay-Épinard participent pleinement au **fonctionnement hydraulique de la vallée de la Mayenne**. Lors des crues hivernales, elles jouent un rôle essentiel de **zone d'expansion des crues**, permettant l'étalement des eaux, la diminution des vitesses d'écoulement et la **limitation des risques en aval**, notamment pour l'agglomération angevine.

Les prairies humides de Cantenay-Épinard constituent une **extension fonctionnelle des Basses Vallées Angevines (BVA)**, reconnues au titre de la **Convention de Ramsar**. Elles assurent des **fonctions écologiques et hydrologiques** majeures : stockage temporaire des eaux de crue, recharge des nappes, rétention des sédiments et des nutriments, enrichissement des terres et soutien des chaînes trophiques. L'alternance des phases d'inondation et d'assèchement favorise la **régénération des sols** et le maintien d'**habitats temporaires riches**, jouant un rôle de refuge pour de nombreuses espèces, notamment les poissons et les oiseaux migrateurs. Elles jouent aussi un rôle dans l'**épuration naturelle de l'eau** : on peut les comparer à de grandes stations de filtration naturelle.

À une échelle plus large, les Basses Vallées Angevines fonctionnent comme un **vaste réservoir hydraulique**, parfois assimilé à un « lac hivernal », capable d'absorber des volumes d'eau importants. Les crues, fréquemment étendues en amont d'Angers, peuvent dans certains cas se combiner avec celles de la Loire via la Maine, amplifiant les phénomènes d'inondation. Dans ce contexte, l'eau constitue la **constante paysagère et fonctionnelle majeure** du site et de l'ensemble des Basses Vallées Angevines.

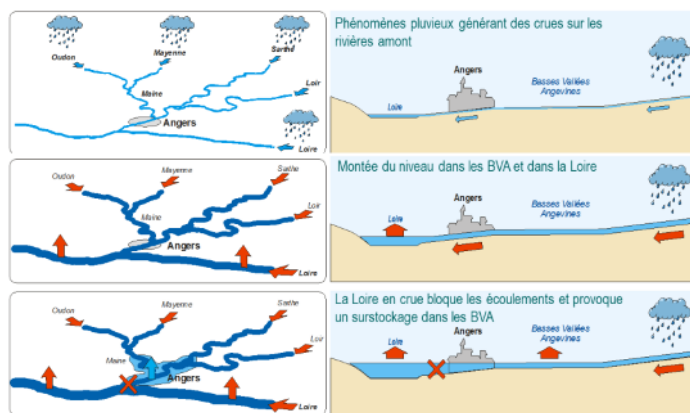
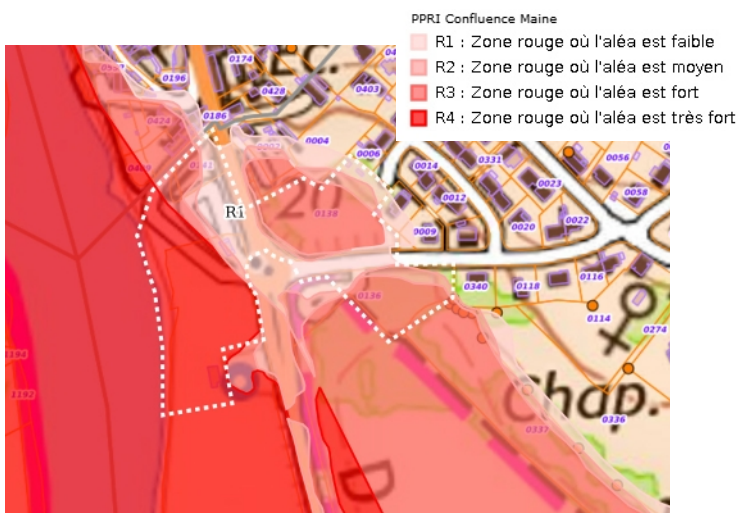


Schéma du phénomène de crue des BVA
Source : PAPI des Basses Vallées Angevines du SMBVAR



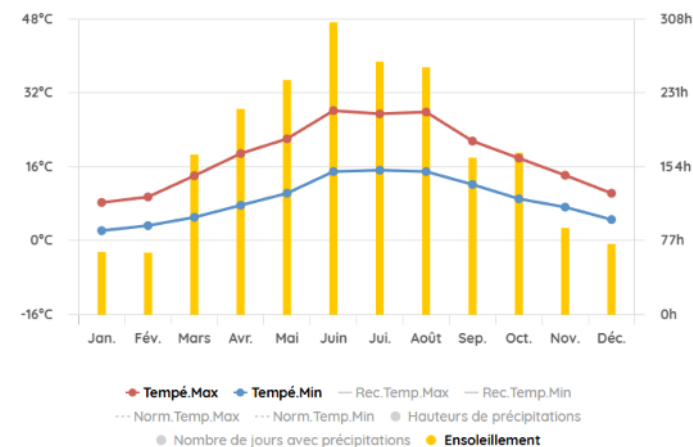
Extrait de la carte risques inondation
Source : PPRI 49

3.4. Un climat océanique favorable aux dynamiques de zones humides

Le site de Cantenay-Épinard s'inscrit dans un **climat océanique tempéré**, marqué par des **hivers doux**, des **étés modérés** et des **précipitations régulières** réparties sur l'ensemble de l'année. Les données climatiques locales 2025 indiquent un **ensoleillement annuel d'environ 2078 heures**, une **pluviométrie** proche de **650 mm**, une **température moyenne annuelle** de l'ordre de **13,7 °C**, avec des amplitudes thermiques modérées.

Ce contexte climatique joue un rôle déterminant dans le **fonctionnement hydrologique et écologique** du site. Les précipitations régulières, combinées à une faible évapotranspiration hivernale, favorisent l'apparition de **crues lentes mais durables**, caractéristiques des vallées alluviales de l'Anjou. Associé à la topographie plane et aux sols hydromorphes, le climat contribue à la **permanence des milieux humides** et à la capacité des prairies à stocker et restituer l'eau.

Par ailleurs, l'absence d'extrêmes climatiques marqués favorise une **forte productivité herbagère**, compatible avec les pratiques de fauche et de pâturage extensif. Le climat participe ainsi pleinement au maintien des **prairies permanentes**, à la **richesse biologique du site** et à son **rôle fonctionnel au sein des Basses Vallées Angevines**.



Relevés 2025 de la station de Angers/Beaucouzé - Source : Météo France

3.5. Enjeux et vulnérabilités physiques

Le fonctionnement du site des Prairies de la Mayenne repose sur un **équilibre fin entre géologie, sols, topographie, hydrologie et climat**, hérité d'un temps long. La faible déclivité, les sols alluviaux hydromorphes et le régime climatique océanique favorisent l'**expansion naturelle et lentes des crues** et le **maintien de milieux humides fonctionnels**, constituant à la fois la **richesse** et la **fragilité** du site.

Les principales menaces tiennent aux **altérations de ce fonctionnement naturel**. Toute modification ou artificialisation des sols et berges (drainage, remblais, imperméabilisation), même ponctuelle, peut rompre les continuités hydrauliques, accélérer les écoulements et réduire la capacité du site à jouer son rôle de zone d'expansion des crues. Le **changement climatique** accentue ces vulnérabilités, avec des contrastes hydriques plus marqués avec des dérèglements des crues hivernales et assèchements estivaux (plus longs ou courts, plus tôt ou tard), susceptibles d'affecter les prairies humides, la stabilité des habitats et les usages agricoles extensifs, piliers du fonctionnement écologique et paysager du site.

L'enjeu est donc de **préserver la capacité d'adaptation du site**, en maintenant des **sols perméables**, une **topographie fonctionnelle** et des **espaces disponibles** pour l'eau, afin d'assurer la résilience hydraulique, écologique et paysagère de cet ensemble alluvial. Il s'agit de reconnaître le **rôle structurant de l'eau et du climat**, non comme des contraintes à corriger, mais comme des **ressources territoriales à intégrer dans les projets**.



La prairie et sa zone de pique-nique inondée en bord de Mayenne
Source : www.cantenay-epinard.fr

4. Valeur écologique, continuités et enjeux de conservation



4.1. Entre protection réglementaire et valorisation du site

Le site des Prairies de la Mayenne est soumis à un **encadrement réglementaire structurant**, principalement issu du **PLUi d'Angers Loire Métropole**. Il est majoritairement classé en **Zone N**, affirmant sa vocation d'espace naturel à préserver pour ses qualités paysagères, écologiques et hydrauliques, notamment en lien avec la **prévention des risques d'inondation**. L'indice « I1 » de la zone autorise des équipements liés aux loisirs, au tourisme ou aux usages culturels, dans une logique de **constructibilité limitée et encadrée**.

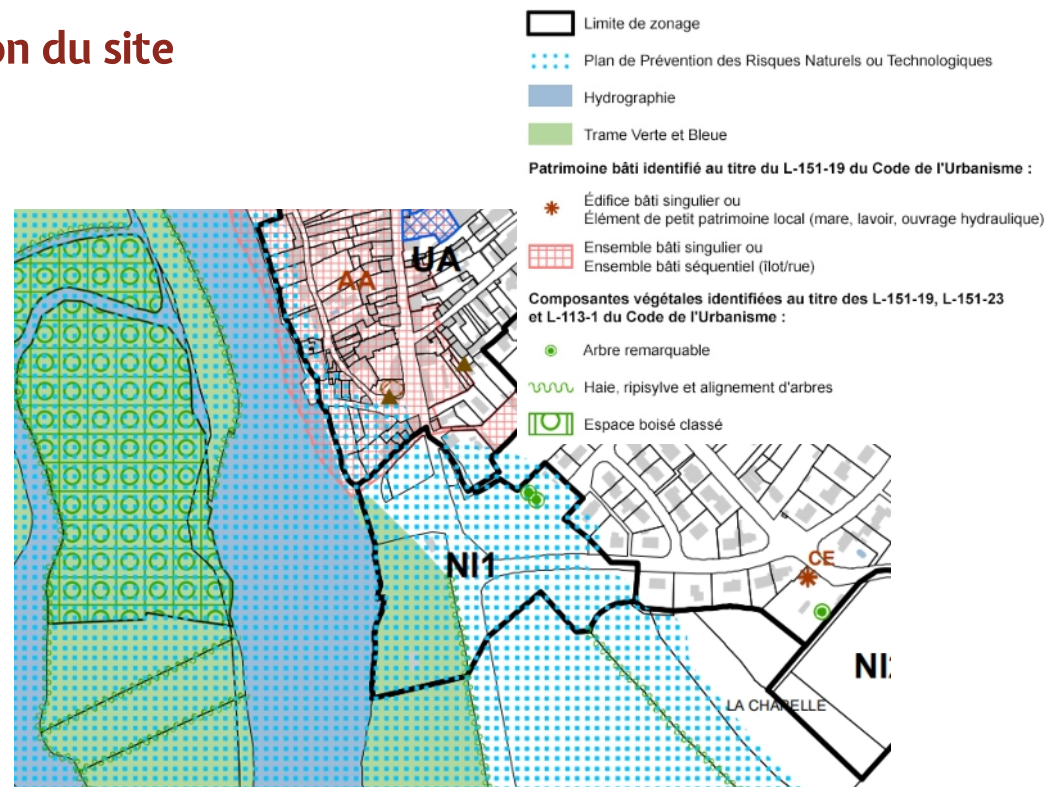
Le site des Prairies de la Mayenne est composé de **5 parcelles cadastrales** appartenant toutes au Département du Maine et Loire :

- **Cantenay-Épinard-AB-121** - Surface : 39879 m²
- **Cantenay-Épinard-AB-136** - Surface : 4625 m²
- **Cantenay-Épinard-AB-138** - Surface : 6071 m²
- **Cantenay-Épinard-AB-141** - Surface : 1130 m²
- **Cantenay-Épinard-AB-143** - Surface : 140 m²

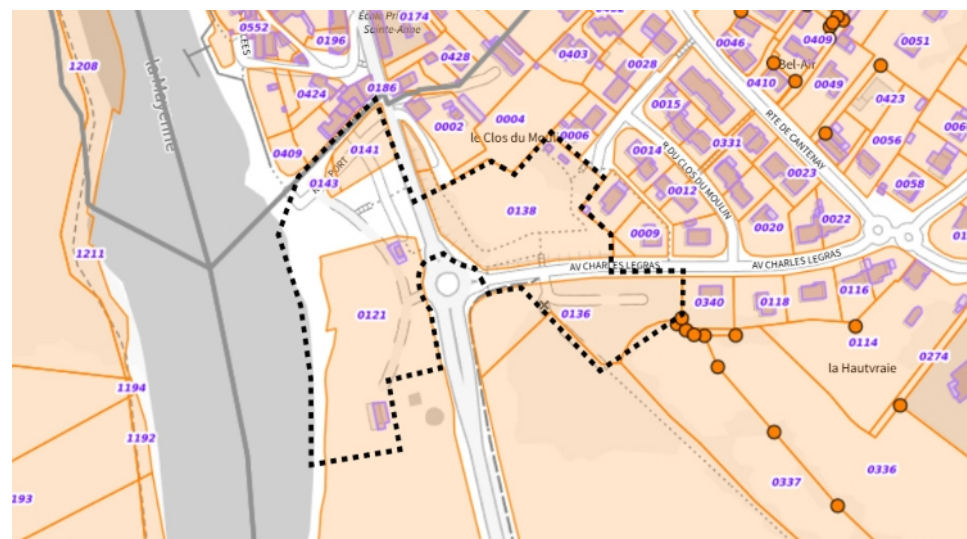
L'ensemble des parcelles composant le site est fortement concerné par le **Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)** de la Confluence de la Maine, qui impose des contraintes strictes sur l'occupation du sol.

Des **servitudes d'utilité publique** complètent ce dispositif, notamment liées à la navigation intérieure sur la Mayenne. Bien que le **monument historique de la Croix du cimetière** soit situé sur les hauteurs du bourg à moins de 500m, le site ne dépend d'**aucune protection au titre des abords**.

Enfin, le site est également intégré à la **Trame Verte et Bleue**, et comporte de nombreuses **composantes végétales protégées** (haies, ripisylves, alignements d'arbres), ainsi que des arbres remarquables (Quercus Robur, Salix, Fraxinus), identifiés pour leur intérêt paysager et écologique. La présence d'**espaces boisés classés** sur la rive opposée de la Mayenne renforce la cohérence paysagère et écologique de l'ensemble de la vallée. Ce cadre réglementaire traduit une volonté claire de **préserver un paysage alluvial fonctionnel**, tout en permettant des usages compatibles avec les dynamiques naturelles du site, dans une logique d'équilibre entre protection, valorisation et accueil du public.



Plan de zonage, révision 2021 - Source : PLUi Angers Loire Métropole



Carte cadastrale - Source : Géoportail

4.2. Un site à haute valeur écologique reconnu à plusieurs échelles

Le site des Prairies de la Mayenne bénéficie d'un **niveau élevé de protection environnementale**, fondé sur la superposition de dispositifs internationaux, européens, nationaux et locaux. Cet encadrement reconnaît la **valeur écologique majeure** du site tout en recherchant un **équilibre entre préservation des milieux, activités agricoles extensives et usages récréatifs** compatibles.

Le site est intégré au vaste ensemble des **Basses Vallées Angevines**, reconnu depuis 1995 comme **zone humide d'importance internationale au titre de la Convention de Ramsar**. À l'échelle européenne, il appartient au réseau **Natura 2000** au titre des **directives Oiseaux et Habitats**, qui visent à assurer le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire, sans remettre en cause les usages traditionnels du territoire.

À l'échelle nationale et locale, le site est inclus dans plusieurs **périmètres d'inventaires écologiques**, notamment des **ZNIEFF de type 1** et de **type 2**, attestant de la richesse biologique des milieux et de leur rôle fonctionnel à l'échelle de la vallée. Il est également reconnu comme **Espace Naturel Sensible (ENS)** par le Département de Maine-et-Loire, ce classement venant renforcer les actions de protection, de gestion et de sensibilisation du public.



RAMSAR
Source : Géoportail



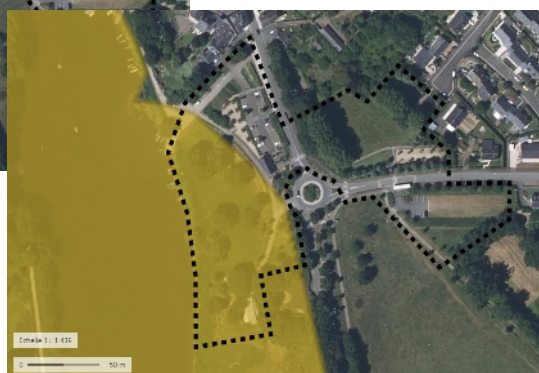
ZNIEFF Type 1
Source : Géoportail



ZNIEFF Type 2
Source : Géoportail



Natura 2000 Directive Habitats
Source : Géoportail



Natura 2000 Directive Oiseaux
Source : Géoportail

Ces dispositifs s'inscrivent dans des **documents de planification de la gestion de l'eau**, tels que le **SDAGE Loire-Bretagne** et le **SAGE Maine-Mayenne**, qui reconnaissent le rôle essentiel des prairies humides dans le fonctionnement hydraulique, la prévention des inondations et la préservation de la ressource en eau. La proximité immédiate de la Mayenne confère ainsi au site une importance environnementale de premier plan pour la protection de la faune, de la flore et des milieux aquatiques et alluviaux.

4.3. Trames verte et bleue, continuités écologiques et biodiversité

Un site inscrit dans une dynamique de continuité écologique à grande échelle

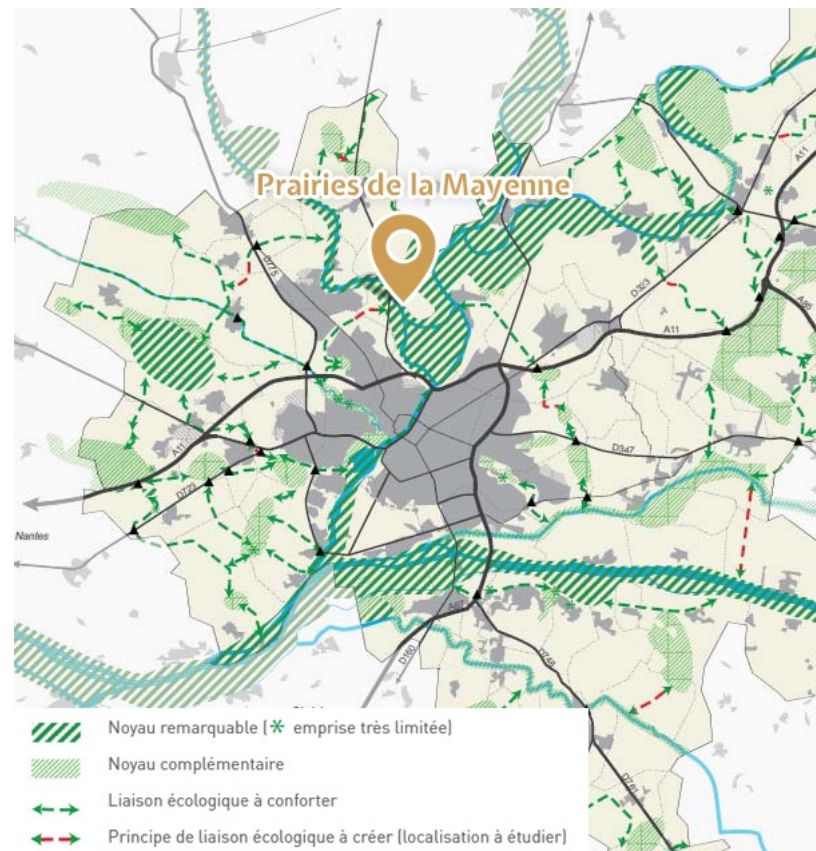
La vallée de la Mayenne constitue un **corridor écologique majeur** à l'échelle des Basses Vallées Angevines et du bassin ligérien. Elle assure des **continuités écologiques** à la fois **longitudinales**, le long du cours d'eau, et **transversales**, entre les prairies inondables, les milieux bocagers et les massifs boisés périphériques.

Les prairies de Cantenay-Épinard participent pleinement à cette dynamique en jouant un rôle de **zone relais**, offrant des habitats, des zones de déplacement et des espaces de reproduction, d'alimentation et de refuge pour de nombreuses espèces. À l'échelle d'Angers Loire Métropole, le site constitue l'un des **maillons clés de la trame verte et bleue**, reliant la vallée de la Mayenne à celle de la Maine, et plus largement à la Loire.

Les Basses Vallées Angevines forment ainsi l'un des **deux noyaux majeurs de biodiversité d'importance internationale** du territoire métropolitain, entretenant un lien fonctionnel étroit avec la vallée de la Loire plus au sud.



Réseaux hydrographiques Angers Loire Métropole - Source : Géoportail



Trames vertes et bleues - Source : SCoT Pays Loire Angers 2011

La trame bleue : la Mayenne comme axe structurant

La rivière de la Mayenne constitue un des éléments centraux de la **trame bleue** des BVA et structure fortement le fonctionnement écologique du site. Par son régime de crues saisonnières, elle conditionne l'**existence et le maintien des prairies humides alluviales**, qui jouent un rôle essentiel de zones d'expansion des crues et de régulation hydraulique.

Ces milieux associés à la rivière offrent des **habitats privilégiés pour les espèces aquatiques et semi-aquatiques**, ainsi que des **zones de repos et d'alimentation** pour l'**avifaune migratrice**, renforçant la continuité écologique à l'échelle du bassin versant.

Trame verte, continuités végétales et ruptures écologiques

La trame verte du site repose principalement sur les **prairies humides ouvertes, ponctuées de haies bocagères discontinues, de zones boisées localisées** et de **ripisylvies** en bord de Mayenne. À l'échelle métropolitaine, ces éléments s'inscrivent dans un **corridor écologique de milieux boisés et bocagers longeant la Mayenne jusqu'à la Maine au portes d'Angers**.

Toutefois, à une **échelle plus fine**, la **continuité écologique** apparaît **fragmentée**. Les prairies, largement ouvertes, présentent **peu d'éléments arborés structurants**, et les **haies** sont souvent **discontinues**. La **route RD107** constitue une **rupture écologique majeure**, créant un effet barrière pour la faune et un risque de mortalité par collision. Les **aménagements routiers et les zones de stationnement** accentuent ces **discontinuités**, limitant les échanges entre les prairies, la rivière et les massifs forestiers environnants.



Trame verte du site des Prairies de la Mayenne jusqu'à Angers - Source : Géoportail



Espaces boisés et haies linéaires discontinues entre la Mayenne à gauche et la Sarthe à droite - Source : Géoportail



Rupture continuité écologique du site avec la RD107 - Source : Géoportail

- Forêts / Espaces boisés
- Forêts urbaines probables
- Haies linéaires
- Trame verte
- Rupture écologique (RD107)

Un espace alluvial d'interface entre ville, agriculture et biodiversité

Le site des Prairies de la Mayenne à Cantenay-Épinard s'inscrit dans un contexte paysager et foncier fortement structuré par la dynamique alluviale de la vallée. L'analyse de l'occupation des sols met en évidence un **gradient net entre les espaces urbanisés et les espaces agricoles et naturels**, conférant au site un rôle d'**interface majeur entre le tissu urbain de Cantenay-Épinard et les grands ensembles naturels des Basses Vallées Angevines**, participant à la réconciliation entre ville et nature au sein de l'agglomération angevine.

Au nord et à l'est, le site est en contact direct avec le **bourg urbanisé**, tandis qu'à l'**ouest et au sud** dominent les **prairies permanentes et temporaires, les terres agricoles extensives et les secteurs boisés ou sylvicoles**. Cette configuration confère aux Prairies de la Mayenne un rôle de **zone tampon et de transition**, fonctionnant comme un **écran paysager et écologique entre la ville et les milieux alluviaux**.

Les cartes du registre parcellaire agricole confirment la **dominance des prairies humides** à proximité immédiate de la Mayenne. Leur inondation annuelle **limite fortement l'urbanisation et l'intensification agricole**, imposant des pratiques adaptées au régime de crues, fondées sur une **agriculture extensive**, notamment la fauche tardive et le pâturage.



Occupation des sols - Source : Géoportail

Les Prairies de la Mayenne se caractérisent par une **diversité de micro-habitats** étroitement liée au fonctionnement hydrologique et aux usages agricoles. Les habitats dominants à proximité immédiate sont les **prairies humides de fauche et de pâturage**, complétées par des **milieux aquatiques** et des **ripisylves** en bord de rivière servant d'habitats, de zones de reproduction et de nutrition.

Cette mosaïque accueille une **biodiversité remarquable**, reconnue à l'échelle nationale et européenne. Les Basses Vallées Angevines comptent environ 250 espèces de plantes, 235 espèces d'oiseaux, 28 espèces de mammifères, 20 espèces de reptiles et d'amphibiens et 29 espèces de poissons. 239 espèces végétales ont été recensées sur les Prairies de la Mayenne dont une trentaine sont protégées comme l'inule d'Angleterre ou encore la panicaut champêtre. La Fritillaire pintade, fleur emblématique des BVA à l'**intérêt patrimonial** marqué, n'a pas encore été observée sur le site. Par contre la jussie, espèce invasive, est présente sur les berges de la Mayenne. Ces prairies constituent par ailleurs l'une des principales étapes et zones de nidification des oiseaux migrateurs en Europe, comme la grande aigrette ou la barge à queue noire. A l'échelle du territoire, les BVA accueillent la plus grande population française de Râle des genêts, **espèce mondialement menacée**. La faune locale comprend également des mammifères semi-aquatiques, des amphibiens, des odonates et des insectes remarquables comme le grand capricorne.

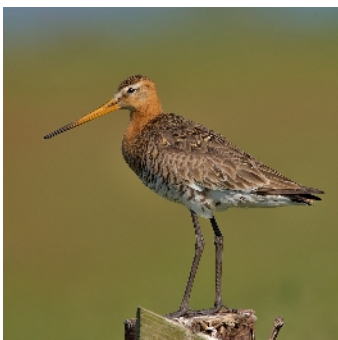
Le lien entre agriculture et biodiversité est ici fondamental : depuis les années 1990, des actions concertées menées par la LPO Anjou, la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et les exploitants ont permis la mise en place de mesures agro-environnementales et la création de l'association des Éleveurs des Vallées Angevines (EVA), œuvrant à la **pérennité de l'élevage extensif et à la conservation des espèces**, notamment le Râle des genêts.



L'inule d'Angleterre
Source : Infoflora
© Christophe Bornand



Râle des genêts
Source : LPO Anjou
© Louis-Marie Préau



Barge à queue noire
Source : Wikipedia
© Andreas Trepte

4.4. Pressions écologiques et enjeux de conservation

La richesse écologique des Prairies de la Mayenne repose sur un équilibre étroit entre le fonctionnement hydraulique naturel, le maintien de pratiques agricoles extensives et la préservation des continuités écologiques. Toute altération de ces facteurs est susceptible d'entraîner une dégradation rapide des habitats et des espèces associées.

Les principales menaces écologiques concernent la fermeture des milieux liée à l'abandon des pratiques agricoles, la banalisation des habitats en cas d'intensification, le dérangement de la faune en particulier durant les périodes sensibles de reproduction et de migration, la fragmentation des continuités écologiques par les infrastructures limitant les déplacements de la faune et le développement d'espèces exotiques envahissantes comme la jussie, notamment en milieu humide.

Les dispositifs agro-environnementaux, en particulier la fauche retardée, constituent aujourd'hui un levier essentiel pour la conservation de l'avifaune prairiale. Toutefois, leur efficacité repose sur des engagements agricoles et des politiques publiques dont la pérennité demeure fragile. L'évolution récente du régime des crues, dans un contexte de changement climatique, renforce la vulnérabilité des habitats et des espèces.

Les enjeux de conservation du site résident donc dans la capacité à **maintenir des milieux ouverts fonctionnels**, à **conforter les continuités écologiques**, et à **articuler durablement les usages humains** avec les exigences écologiques, afin de préserver un patrimoine naturel d'intérêt majeur à l'échelle des Basses Vallées Angevines et du bassin ligérien.



Jussie (Ludwigia sp.), eee (espèce exotique envahissante)
Source : Office Français de la Biodiversité © Muriel Lecomte

5. Lecture paysagère du site : unités, sous-unités et inventaires



5.1. Plan des unités et sous-unités paysagères



Les unités et sous-unités paysagères du site des Prairies de la Mayenne de Cantenay-Epinard - Source : Carte réalisée sous QGIS

5.3. Inventaire du mobilier

Légende localisation :

● Pairie en bord de Mayenne ● Espace d'accueil ● Espace enherbé, loisirs et jeux ● Parking secondaire



Piège à frelons asiatiques
Matériau : plastique



Grilles de protection d'arbre
Matériau : bois



Bornes pédagogiques
Matériau : acier



Main courante
Matériaux : acier + bois



Garde corps à motif floral
Matériaux : acier + bois



Poubelles rondes
Matériau : acier



Bancs simples sans dossier
Matériaux : pied acier + assise bois



Petits poteaux clôture carrés
Matériau : bois



Potelets ronds
Matériau : bois



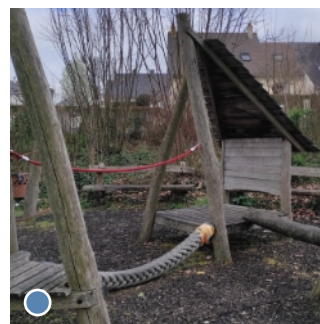
Potelets carrés
Matériau : bois



Bancs simples sans dossier
Matériau : béton



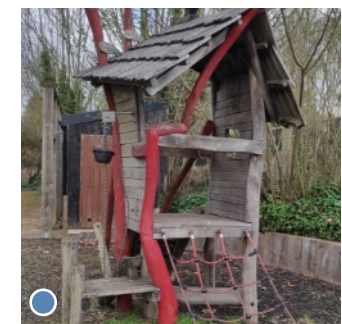
Traverses terrain pétanque
Matériau : bois



Jeu d'adresse
Matériaux : bois + cordage



Banc avec dossier
Matériau : bois



Jeu tour toboggan
Matériaux : bois + cordage

5.3. Inventaire du mobilier



Pancartes jeux
Matériaux : bois ou métal



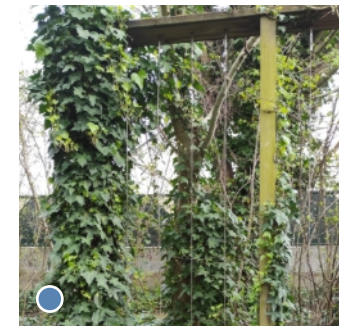
Armoires électrique
Matériau : métal



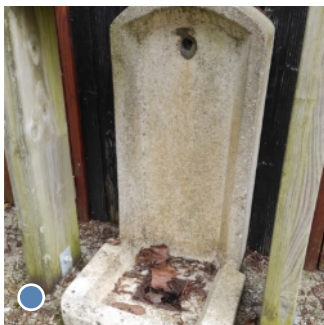
Retenu de terre
Matériau : bois



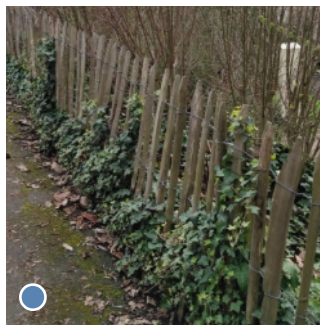
Toilettes
Matériau : bois



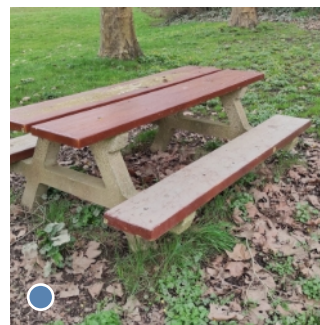
Câbles de palissage
Matériaux : bois + acier



Fontaine
Matériau : béton



Clôtures ganivelle
Matériau : bois



Tables pique-nique
Matériau : béton



Divers bouches, regards
Matériau : fonte



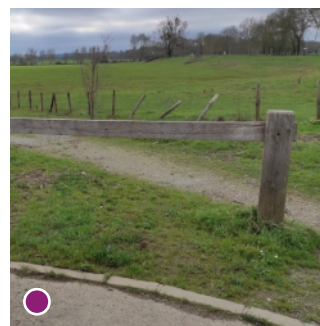
Poubelles
Matériau : PVC



Portique de hauteur
Matériau : bois



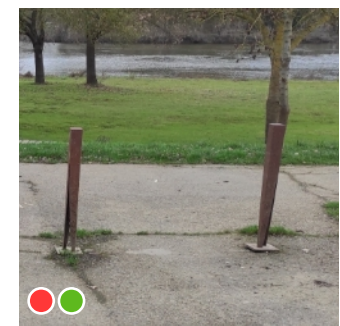
Pancartes direction
Matériau : PVC



Barrière
Matériau : bois



Panneaux signalisation
Matériau : acier galvanisé

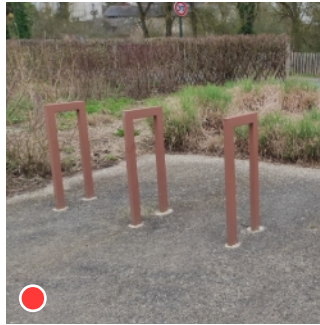


Potelets amovibles
Matériau : acier

5.3. Inventaire du mobilier



Distributeur sac crotte + panneau
Matériaux : métal + bois + PVC



Arceaux vélo
Matériau : acier



Assises théâtre de verdure
sur gabion
Matériaux : bois + gabion + pierre



Panneau d'infos touristiques
Matériaux : bois + PVC



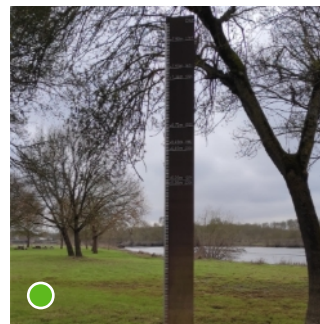
Borne de recharge pour vélo
Matériau : acier



Jardinières pommiers
Matériaux : osier tressé + Delta MS



Lampadaires
Matériau : acier



Règle graduée de crue
Matériau : acier



Tables de pique-nique granit
Matériaux : granit sur dalle béton



Retenue de terre bois tressé
+ Delta MS
Matériaux : bois + Delta MS



Table de pique-nique bois
Matériau : bois



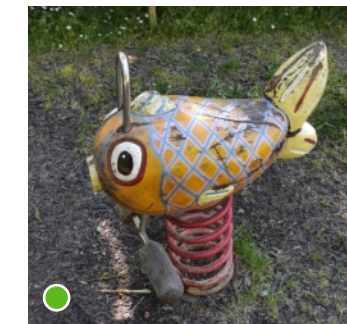
Poteaux clôtures avec fil acier
Matériaux : bois + acier



Hôtel à insecte
Matériaux : bois + brique



Balanoire
Matériaux : métal + cordage

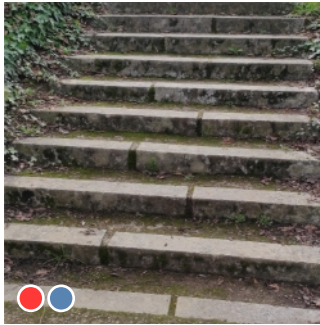


Jeux à ressort
Matériaux : bois + acier

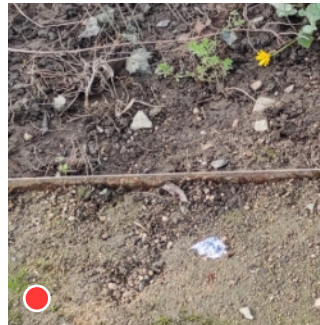
5.3. Inventaire du mobilier



Bâtiment infos touristiques
Matériaux : béton + bois + schiste + ardoise + menuiseries



Escaliers
Matériaux : marche béton désactivé + contremarche béton



Bordures massifs
Matériau : acier



Clôture en bois tressé
Matériau : saule tressé



Mur et couverture en pierre naturelle
Matériau : schiste



Bordures béton
Matériaux : béton



But de foot
Matériau : bois

5.3. Inventaire du mobilier : état sanitaire

- 1) Plusieurs grilles de protection d'arbres en bois présentent des dégâts importants.
- 2) Les main-courantes et garde-corps en bois sont abîmés (présence de mousse, lichens, altération du matériau) et nécessitent une réfection.
- 3) Les tables de pique-nique montrent des signes d'encrassement (dépôts de limon suite aux crues) et nécessitent un nettoyage régulier après la saison.
- 4) Le malus d'une jardinière a été coupé. Les adventices ont pris possession de la jardinière.
- 5) Les traverses du terrain de pétanque sont fortement dégradées (fendues, cassées) et nécessitent un remplacement partiel ou total.
- 6) Plusieurs poteaux de clôture en bois sont devenus obsolètes (absence de fils tendeurs, fils enroulés). Certains pourraient être supprimés tandis que d'autres peuvent être maintenus pour assurer la protection des massifs au niveau des places de parking.
- 7) Certains potelets bois sont instables et mal ancrés, avec un risque de chute à court terme. Leur utilité est contestable.
- 8) Certaines retenues de terre en bois tressé dans la descente vers la cale sont détériorées et mériteraient d'être remplacées.
- 9) Les panneaux pédagogiques sont pour certains illisibles (usure, vieillissement) et nécessitent un renouvellement.
- 10) Certains panneaux de signalisation sont incomplets.
- 11) La fontaine à eau est hors service (absence de robinet et de siphon).
- 12) Un plot « Danger » traîne sur la pelouse en face de la balançoire de la prairie sans raison apparente. Le cas échéant, il faudrait corriger le problème, celui-ci étant à proximité de l'aire de jeux pour enfant.
- 13) La peinture des sanitaires de l'espace jeux est dégradée et nécessite une remise en état.
- 14) Les cabanes à insectes nécessitent un rechargement en matériaux pour assurer leur bonne fonctionnalité.
- 15) Les jeux présentent un vieillissement avancé voir un état de dégradation (peinture altérée, usure générale, mousse avec risque de glissance, réparations provisoires type adhésif) nécessitant une remise en état ou un remplacement. L'implantation d'une aire de jeux en zone inondable présente des contraintes importantes en termes d'entretien et de durabilité. Ce choix nécessite une adaptation des matériaux, des équipements et des pratiques de gestion, notamment à la suite des épisodes de crue.



L'état général du mobilier et des équipements du site met en évidence un **vieillessement global lié au temps, à l'usage** et aux **contraintes naturelles** (crues, humidité, végétation). De nombreuses dégradations, parfois mineures, témoignent d'un **manque d'entretien régulier**, tandis que **certaines éléments nécessitent désormais une intervention plus lourde, voire un remplacement**.

Cet inventaire souligne la **nécessité de mettre en place une stratégie de gestion structurée** garantissant à la fois la **sécurité des usagers**, la **durabilité des aménagements** et la **qualité paysagère du site**.

5.4. Inventaire des revêtements de sol

Légende localisation :

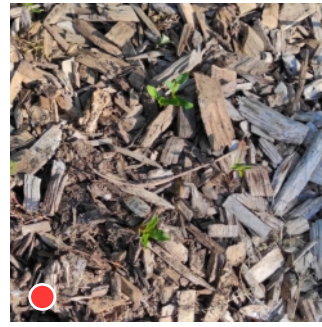
- Pairie en bord de Mayenne
- Espace d'accueil
- Espace enherbé, loisirs et jeux
- Parking secondaire



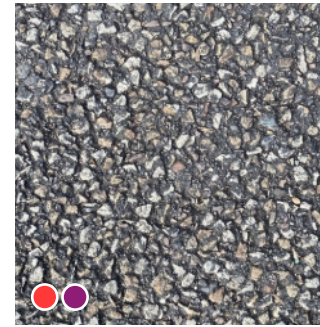
Dallage à joints enherbés parking et allée vers la cale
Matériau : béton



Belvédère en stabilisé compacté
Matériau : sable + fines



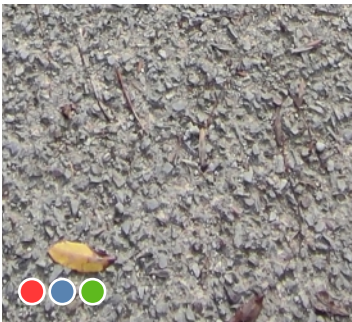
Copeaux dans massifs
Matériau : bois



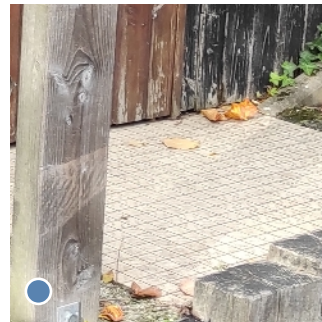
Enrobé bitumeux parkings
Matériau : granulats + bitume + fines



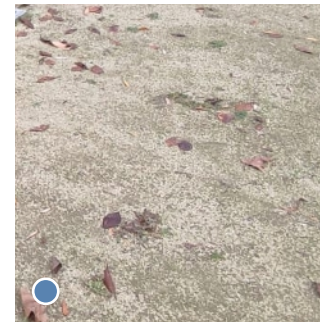
Palis de schiste point d'info
Matériau : schiste



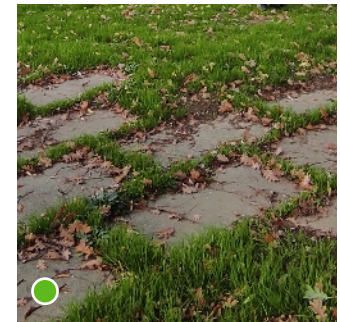
Allées en béton désactivé à granulométrie et teinte variables
Matériau : ciment + sable + gravier + eau + désactivant



Carrelage antidérapant toilettes
Matériau : grès cérame



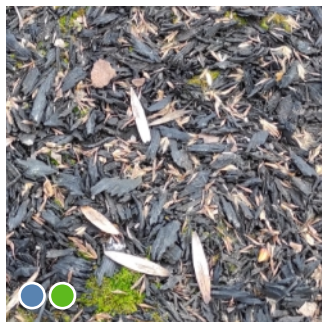
Terrain de pétanque en stabilisé compacté
Matériau : sable + fines



Dalles pas japonais pique-nique
Matériau : béton



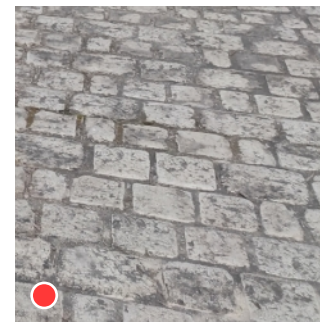
Dalles podotactiles escaliers
Matériau : béton



Granulats de caoutchouc jeux
Matériau : caoutchouc



Mélange terre/pierre parking sud
Matériau : terre + pierre



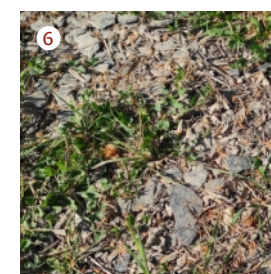
Pavés trottoir rue
Matériau : pierre reconstituée



Paillage ardoise dans massifs
Matériau : ardoise

5.4. Inventaire des revêtements de sol : état sanitaire

- 1) Il manque du gazon dans les pavés à joints engazonnés sur les bords de l'allée menant à la cale.
- 2) Le béton désactivé des allées présente des fissurations, voire des ruptures ponctuelles, liées probablement aux contraintes climatiques (crues répétées), à une gestion insuffisante des joints de dilatation, et/ou à des mouvements du support. Ces fissures favorisent le développement d'adventices.
- 3) Les surfaces en granulats de caoutchouc des aires de jeux présentent une contamination naturelle par des débris végétaux (feuilles, adventices, mousses), ainsi qu'une dégradation progressive du matériau, notamment en zone exposée aux crues. Cette dégradation peut entraîner une dispersion de particules dans le milieu naturel, avec un risque de pollution des sols et des milieux aquatiques.
- 4) Les surfaces en stabilisé (allées et terrain de pétanque) présentent un enherbement et un développement de mousses ainsi qu'une perte de qualité d'usage, notamment sur le terrain de pétanque.
- 5) Les dalles podotactiles présentent un léger affaissement central et ne sont plus de niveau, pouvant entraîner un défaut d'accessibilité et un risque pour les usagers de chute dans les escaliers.
- 6) Les paillages en copeaux de bois et en ardoise sont fortement dégradés et en faible épaisseur impliquant une perte de leur fonction de protection et de limitation des adventices. Un rechargement des massifs est nécessaire.



L'état général des revêtements du site met en évidence une **situation globalement satisfaisante**, avec des matériaux encore en place et fonctionnels. Toutefois, plusieurs **désordres**, généralement **localisés**, traduisent un **vieillessement progressif lié au temps, à l'usage et aux contraintes naturelles, notamment les épisodes de crues**. Ces altérations restent majoritairement ponctuelles, mais témoignent d'un **entretien irrégulier** et d'une **sensibilité de certains matériaux** (stabilisé, béton désactivé, paillage) aux conditions du site.

Cet inventaire souligne la nécessité de mettre en place une **gestion adaptée des revêtements**, combinant des **actions d'entretien courant** (désherbage, nettoyage, rechargement), des **reprises ciblées sur les zones dégradées**. L'objectif est de **garantir dans la durée la qualité d'usage** et la **sécurité des cheminements**.

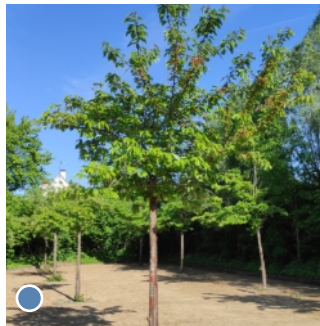
5.5. Inventaire des végétaux

ARBRES



Légende localisation :

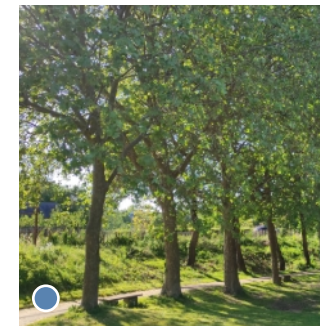
- Paairie en bord de Mayenne
- Espace d'accueil
- Espace enherbé, loisirs et jeux
- Parking secondaire



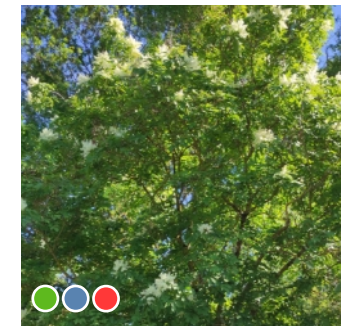
Prunus x yedoensis
Cerisier du Tibet
Famille : Rosaceae



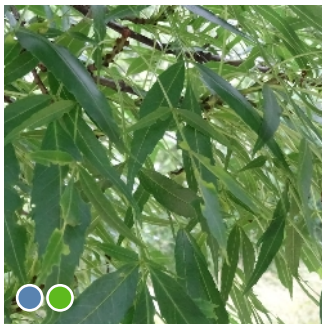
Quercus robur
Chêne pédonculé
Famille : Fagaceae



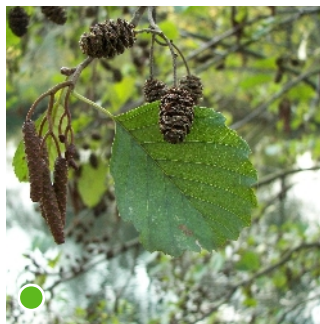
Platanus x hispanica
Platane commun
Famille : Platanaceae



Fraxinus excelsior
Frêne commun
Famille : Oleaceae



Fraxinus angustifolia
Frêne à feuilles étroites
Famille : Oleaceae



Alnus glutinosa
Aulne glutineux
Famille : Betulaceae



Prunus avium
Merisier
Famille : Rosaceae



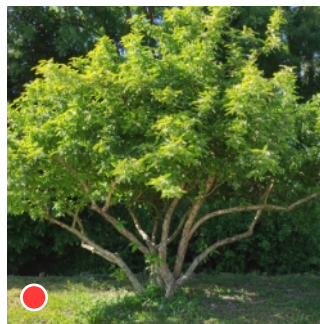
Acer campestre
Erable champêtre
Famille : Sapindaceae



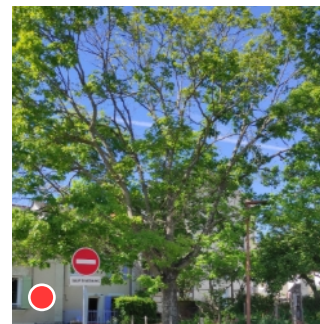
Salix alba
Saule blanc
Famille : Salicaceae



Malus 'Winter Gold'
Pommier d'ornement
Famille : Rosaceae



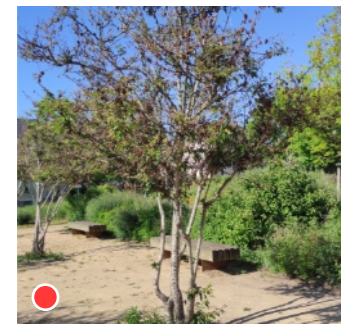
Mespilus germanica
Néflier
Famille : Rosaceae



Quercus rubra
Chêne rouge d'Amérique
Famille : Fagaceae



Carpinus betulus
Charme commun
Famille : Betulaceae



Prunus serrulata
Cerisier du Japon
Famille : Rosaceae

5.5. Inventaire des végétaux

ARBUSTES



Fraxinus pennsylvanica
Frêne rouge
Famille : Oleaceae



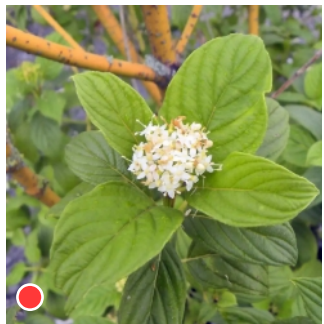
Salix rosmarinifolia
Saule à feuilles de romarin
Famille : Salicaceae



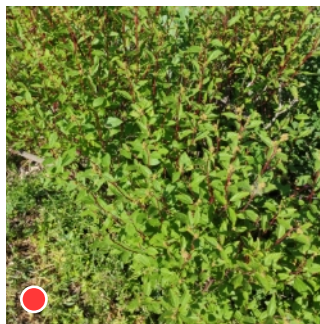
Corylus avellana
Noisetier commun
Famille : Betulaceae



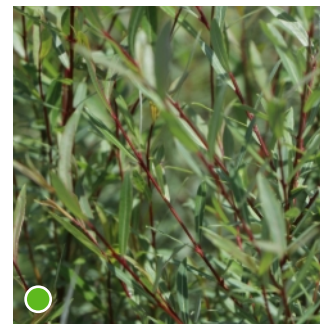
Cornus alba
Cornouiller blanc
Famille : Cornaceae



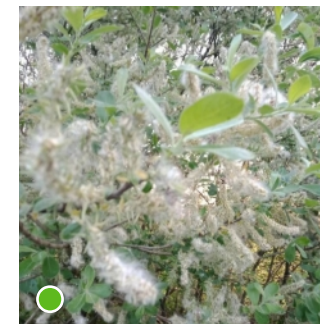
Cornus stolonifera
Cornouiller à bois jaune
Famille : Cornaceae



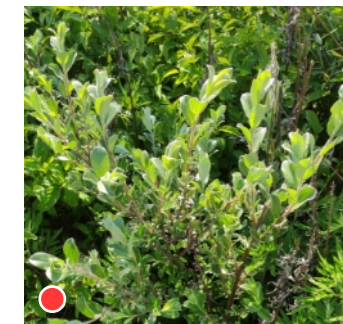
Ceanothus pallidus
Ceanothe
Famille : Rhamnaceae



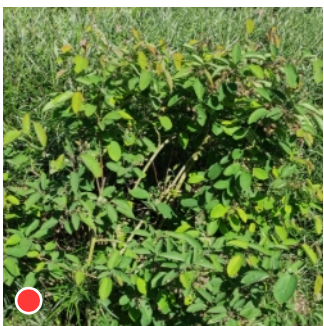
Salix purpurea
Osier pourpre
Famille : Salicaceae



Salix atrocinerea
Saule roux
Famille : Salicaceae



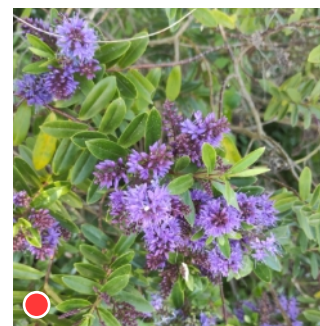
Salix repens
Saule rampant
Famille : Salicaceae



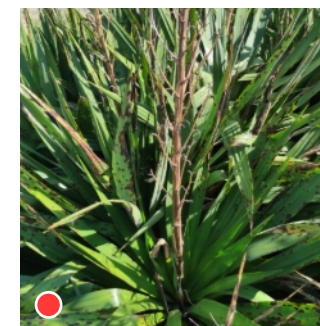
Amelanchier canadensis
Amélanchier du Canada
Famille : Rosaceae



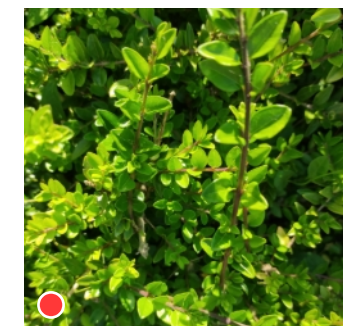
Syringa persica
Lilas de Perse
Famille : Oleaceae



Hebe salicifolia
Véronique arbustive
Famille : Clusiaceae



Yucca gloriosa
Dague espagnole
Famille : Asparagaceae



Lonicera nitida
Chèvrefeuille à feuilles de buis
Famille : Caprifoliaceae

5.5. Inventaire des végétaux

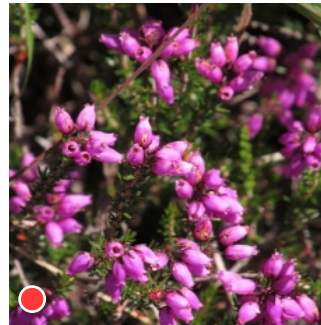


Hypericum calycinum
Millepertuis
Famille : Clusiaceae

VIVACES, GRAMINÉES et ANNUELLES



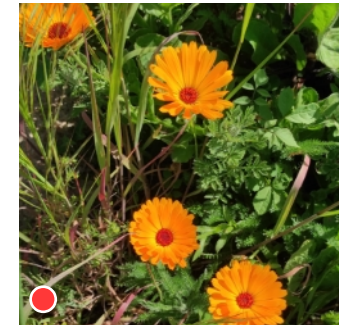
Ce relevé floristique n'est pas exhaustif, car réalisé à une période donnée de l'année (hiver et début printemps). Certaines espèces, dépendantes de leur cycle saisonnier, ont pu ne pas être observées.



Erica cinerea
Bruyère cendrée
Famille : Ericaceae



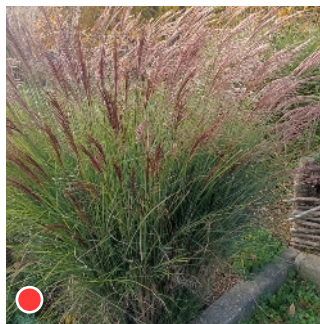
Eschscholzia californica
Pavot de Californie
Famille : Papaveraceae



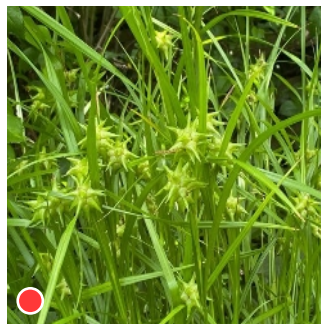
Calendula stellata
Souci étoilé
Famille : Asteraceae



Valeriana rubra
Valériane rouge
Famille : Caprifoliaceae



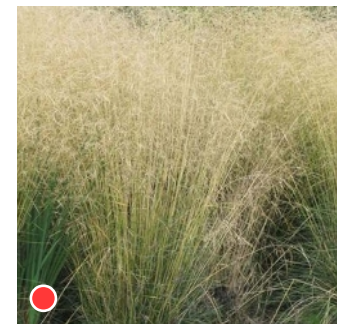
Miscanthus sinensis
Miscanthus de Chine
Famille : Poaceae



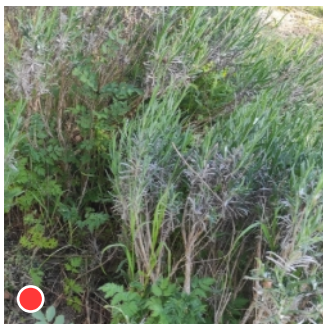
Carex grayi
Laïche massue
Famille : Cyperaceae



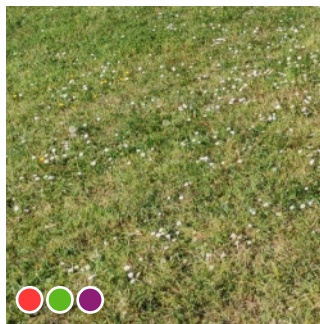
Carex paniculata
Laïche paniculée
Famille : Cyperaceae



Deschampsia cespitosa
Canche cespiteuse
Famille : Poaceae



Lavandula angustifolia
Lavande à feuilles étroites
Famille : Lamiaceae



Pelouse
Mélange de graminées + spontanées
Famille : Majoritairement Poaceae

5.5. Inventaire des végétaux

Légende localisation :

● Pairie en bord de Mayenne ● Espace d'accueil ● Espace enherbé, loisirs et jeux ● Parking secondaire

ADVENTICES et FLORE SPONTANÉE

Ce relevé floristique n'est pas exhaustif, car réalisé à une période donnée de l'année (hiver et début printemps). Certaines espèces, dépendantes de leur cycle saisonnier, ont pu ne pas être observées. Un inventaire réalisé sur plusieurs périodes de l'année permettrait d'obtenir une vision plus complète de la diversité floristique.

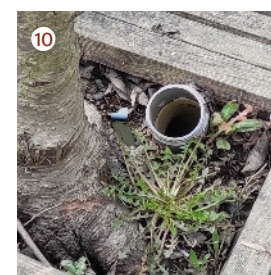
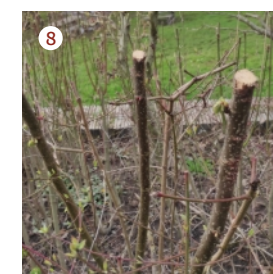
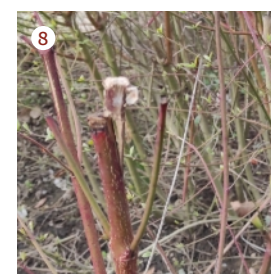
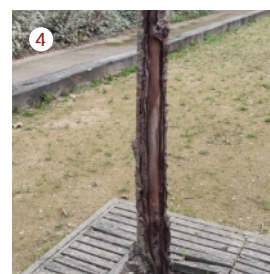
Nom scientifique	Nom commun	Famille	Caractères bio-indicateurs	Statut de protection (selon liste rouge UICN Pays de la Loire)	Localisation
Potentilla reptans	Potentille rampante	Rosaceae	Sols frais à modérément humides, assez riches et souvent compactés/piétinés. Milieux ouverts et prairiaux.	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Ficaria verna	Ficaire fausse-renoncule	Ranunculaceae	Sols frais à humides, riches en nutriments. Typique des milieux printaniers eutrophes.	LC / Préoccupation mineure	● ●
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	Plantaginaceae	Sols pauvres à moyennement riches, souvent compactés et piétinés. Prairie et milieux ouverts.	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Taraxacum sp.	Pissenlit commun	Asteraceae	Sols riches en azote, perturbés. Indicateur de milieux eutrophes.	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Poa annua	Pâturin annuel	Poaceae	Sols perturbés, piétinés, riches en azote. Milieux urbains ou prairiaux intensifs.	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Holcus lanatus	Houlque laineuse	Poaceae	Sols frais à humides, souvent acides à neutres, perturbés, piétinés.	LC / Préoccupation mineure	●
Cerastium glomeratum	Céaiste aggloméré	Caryophyllaceae	Sols secs à frais, perturbés. Espèce rudérale.	LC / Préoccupation mineure	●
Bellis perennis	Pâquerette	Asteraceae	Prairies pâturées, sols compacts et riches modérés.	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Urospermum picroides	Urosperme fausse picride	Asteraceae	Sols secs, pauvres à moyennement riches, milieux rudéraux.	LC / Préoccupation mineure	●
Arenaria	Sabline	Caryophyllaceae	Sols secs, sableux, pauvres. Milieux ouverts xériques.	LC / Préoccupation mineure	●
Vicia sativa	Vesce commune	Fabaceae	Sols riches en azote, milieux agricoles et perturbés.	LC / Préoccupation mineure	● ● ●
Urtica dioica	Ortie commune	Urticaceae	Sols très riches en azote. Indicateur fort de nitrophilie.	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Rubus sp.	Ronce commune	Rosaceae	Sols riches, milieux en fermeture (friches, lisières).	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Oenanthe crocata	Oenanthe safranée	Apiaceae	Sols très humides à inondés, riches. Indicateur de milieux hygrophiles à hydromorphes.	LC / Préoccupation mineure	●
Bromus sterilis	Brome stérile	Apiaceae	Sols secs, riches en azote, milieux rudéraux et perturbés.	LC / Préoccupation mineure	● ●
Leucanthemum vulgare	Marguerite commune	Asteraceae	Sols pauvres à moyennement riches, prairies peu fertilisées. Indique milieux ouverts stables.	LC / Préoccupation mineure	●
Lactuca serriola	Laitue sauvage	Asteraceae	Sols secs, riches, milieux perturbés et rudéraux.	LC / Préoccupation mineure	●
Calystegia silvatica	Liseron des bois	Convolvulaceae	Sols riches et humides, milieux alluviaux ou de bord de haies.	LC / Préoccupation mineure	● ●
Raphanus raphanistrum	Ravenelle	Brassicaceae	Sols riches, perturbés	LC / Préoccupation mineure	●
Rumex acetosella	Rumex petite Oseille	Polygonaceae	Sols pauvres, acides et secs. Indique faible fertilité.	LC / Préoccupation mineure	● ●

5.5. Inventaire des végétaux

Artemisia verlotiorum 'Lamotte'	Armoise de Chine	Asteraceae	Sols riches, frais à humides, milieux perturbés. Espèce naturalisée / invasive locale.	Espèce Invasive Potentielle	●
Polygonum persicaria	Renouée persicaire	Polygonaceae	Sols humides à mouillés, riches en nutriments.	LC / Préoccupation mineure	●
Iris foetidissima	Iris fétide	Iridaceae	Sols ombragés, calcaires à neutres, plutôt secs à frais.	LC / Préoccupation mineure	●
Hedera helix	Lierre grimpant	Araliaceae	Sols riches, milieux ombragés et forestiers.	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Ranunculus repens	Renoncule rampante	Ranunculaceae	Sols humides à gorgés d'eau, souvent compactés.	LC / Préoccupation mineure	● ● ●
Cirsium arvense	Cirse des champs	Asteraceae	Sols riches en azote, perturbés (agricole).	LC / Préoccupation mineure	● ●
Lamium hybridum	Lamier découpé	Lamiaceae	Sols riches, milieux cultivés et rudéraux.	LC / Préoccupation mineure	● ● ●
Erigeron canadensis	Vergerette du Canada	Asteraceae	Sols secs, perturbés, souvent pauvres à moyens. Espèce rudérale/invasive.	LC / Préoccupation mineure	●
Gaillet gratteron	Galium aparine	Rubiaceae	Sols riches en azote, milieux eutrophes et ombragés.	LC / Préoccupation mineure	● ●
Ludwigia grandiflora	Jussie à grandes fleurs	Onagraceae	Milieux aquatiques à très humides, riches. Espèce invasive.	Espèce Exotique Envahissante (EEE)	●
Geranium rotundifolium	Géranium à feuilles rondes	Geraniaceae	Sols secs à frais, souvent calcaires, milieux perturbés.	LC / Préoccupation mineure	● ●
Trifolium repens	Trèfle rampant	Fabaceae	Sols riches, prairies pâturées. Fixatrice d'azote.	LC / Préoccupation mineure	● ● ●
Erodium moschatum	Érodium musqué	Geraniaceae	Sols secs, perturbés, souvent riches en azote.	LC / Préoccupation mineure	●
Elymus repens	Chiendent commun	Poaceae	Sols riches, perturbés, souvent compacts.	LC / Préoccupation mineure	● ● ●
Sibthorpia europaea	Sibthorpie d'Europe	Plantaginaceae	Sols très humides, ombragés, climat océanique.	LC / Préoccupation mineure	●
Medicago arabica	Luzerne d'Arabie	Fabaceae	Sols secs à moyennement riches, milieux ouverts perturbés.	LC / Préoccupation mineure	● ● ●
Rorippa palustris	Rorippe faux-cresson	Brassicaceae	Sols très humides à inondés, riches en nutriments.	LC / Préoccupation mineure	●
Malvia sylvestris	Grande mauve	Malvaceae	Sols riches en azote, milieux rudéraux.	LC / Préoccupation mineure	●
Stellaria media	Stellaire intermédiaire	Caryophyllaceae	Sols riches, humides, milieux perturbés.	LC / Préoccupation mineure	●
Myosotis arvensis	Myosotis des champs	Boraginaceae	Sols frais à modérément riches, souvent cultivés ou perturbés. Indique des milieux ouverts agricoles.	LC / Préoccupation mineure	●
Senecio vulgaris	Séneçon commun	Asteraceae	Sols riches en azote, fortement perturbés. Espèce rudérale typique.	LC / Préoccupation mineure	●
Convolvulus arvensis	Liseron des champs	Convolvulaceae	Sols secs à frais, riches, souvent cultivés ou remaniés. Indique perturbation et bonne fertilité.	LC / Préoccupation mineure	● ● ● ●
Geranium dissectum	Géranium découpé	Geraniaceae	Sols secs à frais, riches, milieux ouverts et perturbés (prairies, cultures).	LC / Préoccupation mineure	● ● ●
Achillea crithmifolia	Achillée	Asteraceae	Sols bien drainés, plutôt secs à frais, pauvres à modérément riches. Prairie peu fertilisée.	LC / Préoccupation mineure	●

5.5. Inventaire des végétaux : état sanitaire

- 1) Le lierre (*Hedera helix*), présent dans la zone enherbée, colonise de manière excessive les troncs d'arbres, pouvant entraîner une mise en concurrence avec l'arbre hôte et une fragilisation mécanique à terme. Une gestion de sa progression est à prévoir (limitation en hauteur, maintien en couvre-sol si souhaité) ou un remplacement par une espèce moins invasive.
- 2) Présence du tigre du platane (*Corythucha ciliata*) sur les platanes à proximité des aires de jeux entraînant un affaiblissement de l'arbre (décoloration des feuilles, chute prématurée).
- 3) Les chênes situés en bord de Mayenne (zone guinguette et pique-nique) présentent des galls du chêne : déformation des feuilles, impact généralement faible à modéré sur la santé globale, mais indicateur de stress ou de déséquilibre.
- 4) L'ensemble des Prunus présente des échaudures du tronc liées à une exposition solaire directe après plantation. L'installation de protections temporaires (type canisse) aurait été nécessaire.
- 5) Présence de jussie (*Ludwigia Grandiflora*) sur les berges de la Mayenne, espèce exotique envahissante à fort potentiel de colonisation, ayant un impact sur la biodiversité locale et les écoulements hydrauliques. Nécessité de suivi régulier, d'arrachage manuel ou mécanique précoce et d'évacuation contrôlée pour éviter toute dissémination.
- 6) Plusieurs arbres (*Fraxinus* sur le parking d'accueil, *Alnus* dans la prairie) présentent des branches mortes sans feuillage au mois d'Avril et un état de dépérissement avancé voire de mortalité. Un diagnostic sanitaire approfondi serait à prévoir, avec abattage si nécessaire et un plan de replantation adapté. Disparition de certains sujets (*Mespilus* côté descente vers la cale, *Salix rosmarinus* côté théâtre de verdure de la prairie) probablement liée à un défaut d'implantation, d'adaptation ou de suivi d'entretien.
- 7) L'aulne en état de mortalité dans la prairie présente d'ailleurs une lésion au collet avec comme origine possible un pathogène de type *Phytophthora* ou une blessure mécanique passée liée à l'entretien (tonte ou débroussaillage).
- 8) Les interventions de taille sur les saules (*Salix*), notamment à proximité de l'accueil, sont inadaptées avec des coupes brutales et non maîtrisées cassant des branches avec des plaies ouvertes aux pathogènes (champignons, maladies). Une révision des pratiques de taille est nécessaire, en particulier dans les zones à forte visibilité.
- 9) Les tuteurs d'arbres sont dégradés ou incomplets (liens absents, structures abîmées) : certains peuvent être déposés (arbres stabilisés), d'autres en zone de stationnement peuvent être maintenus pour assurer la protection des sujets.
- 10) Certains drains d'arrosage au pied des arbres sont ouverts (absence de couvercle), entraînant un risque d'obstruction.



5.5. Inventaire des végétaux : état sanitaire

L'inventaire floristique met en évidence un **cortège végétal caractéristique de milieux alluviaux** soumis à des **variations hydriques importantes**, en cohérence avec la fonction du site en zone d'expansion des crues de la Mayenne.

Les essences présentes, telles que les saules, les aulnes ou encore les frênes, sont particulièrement adaptées aux **conditions hydromorphes du site** et participent activement à la structuration des sols grâce à leurs systèmes racinaires. **Véritables ingénieurs écologiques**, elles contribuent progressivement à **l'amélioration de la structure et de la fertilité des sols**.

Les nombreuses **adventices nitrophiles** (*Urtica dioica*, *Galium aparine*, *Poa annua*, *Taraxacum* sp.) traduisent également des **sols riches en azote et en matières organiques**, typiques des zones alluviales fertiles.

La diversité importante d'**espèces rudérales et pionnières** (*Plantago lanceolata*, *Rumex*, *Bromus*, *Holcus lanatus*, *Senecio*, etc.) témoigne de :

- **sols régulièrement perturbés** (piétinement, gestion, crues),
- une **dynamique de recolonisation rapide**.

La présence d'espèces horticoles ou introduites (*Prunus*, *Ceanothus*, *Lavandula*, *Miscanthus*, etc.) souligne également le **caractère aménagé et paysager du site**, avec parfois des **essences peu adaptées aux contraintes hydriques locales**.

L'**état des végétaux** met en évidence des **déséquilibres liés à la gestion et aux conditions du site**, la **présence de pathologies et espèces invasives**, ainsi que des **problèmes d'entretien et de suivi des plantations**.

Dans l'ensemble, la végétation reflète un site fonctionnel sur le plan écologique. Une **gestion adaptée** doit s'appuyer sur ces dynamiques naturelles et intégrer des **actions de suivi sanitaire, des interventions ciblées** (taille, suppression, remplacement), et une **amélioration des pratiques d'entretien** afin de **garantir la pérennité et la qualité paysagère** du site.



6. Gestion différenciée



6.1. Des unités paysagères à la gestion différenciée



L'identification des unités paysagères constitue une étape intermédiaire essentielle entre le diagnostic global du site et la définition des orientations de gestion. Afin de répondre à la diversité des usages, des ambiances paysagères et des enjeux écologiques de chaque unité identifiée sur le site, la gestion des prairies de la Mayenne repose sur le principe de gestion différenciée. Cette approche consiste à adapter les modalités d'entretien et de gestion à la vocation de chaque espace, plutôt que d'appliquer un mode de gestion uniforme à l'ensemble du site.



6.2. Les codes de gestion

Les codes de gestion traduisent ainsi les objectifs et usages assignés à chaque secteur, qu'ils soient paysagers, environnementaux, sociaux ou fonctionnels. Ils constituent un outil opérationnel permettant de décliner concrètement les orientations du diagnostic en pratiques de gestion adaptées, lisibles et cohérentes à l'échelle du site. **Une même unité paysagère peut donc relever de plusieurs codes de gestion, selon les usages et les fonctions qui s'y superposent.**

Trois codes de gestion ont été retenus pour le site des prairies de la Mayenne :

Zones « soignées »	
Espaces d'accueil du public les plus fréquentés et les plus visibles, jouant un rôle de vitrine du site. La nature y est mise en scène, avec des espaces structurés et une palette végétale plus horticole. L'entretien est soigné et régulier (tailles, fleurissement, désherbage), avec une exigence esthétique et une faible tolérance à la végétation spontanée. Les aires de jeux font l'objet d'un entretien renforcé et rigoureux, avec une surveillance régulière (contrôles visuels, fonctionnels et annuels) afin de garantir la sécurité des équipements.	
Entretien	
Biodiversité	

Zones « jardinées »	
Espaces de transition et de passage, visibles et multifonctionnels. La gestion y est raisonnée et vise un équilibre entre maîtrise paysagère et naturalité, avec une palette végétale plus durable. L'entretien est modéré et raisonné, laissant une place à la végétation spontanée tout en maintenant la lisibilité et les usages des espaces.	
Entretien	
Biodiversité	

Zones « champêtres »	
Espaces à dominante naturelle qui reposent sur une gestion extensive favorisant le développement naturel de la végétation et la biodiversité. L'entretien est limité (fauche plutôt que tonte, absence de désherbage), avec une priorité donnée aux espèces locales et à la spontanéité végétale pour préserver le caractère naturel du site.	
Entretien	
Biodiversité	

6.3. Cartographie des modes de gestion



Les codes de gestion des Prairies de la Mayenne de Cantenay-Epinard - Source : Carte réalisée sous QGIS

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Mobiliers	Regard eau	Dégagement, nettoyage	Contrôle état et obstruction écoulement, ramassage feuilles	Karcher, sac déchets verts	Toute l'année + après les crues	6x / an	Eau, électricité (si karcher)	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	3 h
	Poubelle	Vidage, nettoyage, contrôle fixations	Propreté, vérification ancrage et couvercle	Chariot, brosse, éponge, outils à main	Toute l'année	2x / semaine	Sacs poubelle, eau, savon quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Ordures ménagères	1	0,25 h	26 h
		Remplacement	Corrosion, dégradation	Outils à main	Au besoin	Au besoin	Couvercle ou poubelle neuve, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Lampadaire	Contrôle visuel	Fonctionnement, corrosion, fixation	Outils à main	Automne	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
		Remplacement ampoule	—	Nacelle, outils à main	Au besoin	Au besoin	Ampoule	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Arceaux vélo	Nettoyage, contrôle fixations	Propreté, vérification ancrage et stabilité	Brosse, chiffon, éponge, outils à main	Toute l'année	6x / an	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h	1,5 h
		Remplacement	Descellement, choc	Pelle, brouette, marteau-piqueur, outils de maçonnerie	Au besoin	Au besoin	Arceau, béton, eau	EPI (gants, chaussures sécurité, lunette protection) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	Borne recharge vélo	Vérification + maintenance	Fonctionnement (passage de la Vélo Francette)	Outils nécessaires	Printemps/été/automne	3x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h (variable suivant type maintenance)	0,75 h (variable suivant type maintenance)
	Jardinières osier	Réfection	Osier cassé	Outils nécessaires	Printemps	Au besoin	Osier	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	1 h	1 h
	Câbles palissage	Contrôle, remplacement	Tension, câble sectionné	Outils à main	Printemps	1x / an	Câble acier	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h à 0,5 h	Au besoin, jusqu'à 0,5 h
Piège frelons	Contrôle	Vidage	—	Mars à octobre	2x / mois	Appâts	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchets bio	1	0,5 h	8 h	

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personne l à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Mobiliers	Grilles d'arbre bois	Entretien	Désherbage manuel, balais, brosse	Couteau, sac déchets verts	De mars à novembre	2x / mois au printemps/automne + 1x / mois en été	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	1 h	15 h
		Réfection	Lames abîmées	Outils à main + découpe bois	Au besoin	Au besoin	Lame bois	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
		Remplacement	Dégradation importante	Outils à main + découpe bois	Au besoin	Au besoin	Grille d'arbre complète	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Déchetterie tri	2	2h	Au besoin, jusqu'à 4 h / an
	Banc bois	Nettoyage, contrôle fixations	Dépôts limon crue, mousse, stabilité, surface bois	Brosse, éponge, outils à main	Toute l'année + après les crues	1x / mois	Eau, savon quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5	6 h
		Protection	Traitement bois, ponçage	Ponceuse, pinceau, rouleau, bâche de protection	Printemps après les crues	1x tous les 3 ans	Lasure	EPI (gants, chaussures sécurité, masque) + balisage	Déchetterie tri	1	3 h	3 h tous les 3 ans
		Réfection	Lames dégradées	Outils à main + découpe bois	Au besoin	Au besoin	Lame bois, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
		Remplacement	Cassé, instable	Outils à main, camion benne transport	Au besoin	Au besoin	Banc bois, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	Poteaux clôture bois	Dépose	Élément inutile à supprimer	Pelle, brouette	Printemps	—	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	0,5 h	0,5 h
	Traverses pétanque bois	Contrôle état et fixation	Fissures, stabilité	—	Printemps	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
		Remplacement	Très dégradées	Outils à main + découpe bois, pelle, brouette	Au besoin	Au besoin	Traverse bois, colle	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personne l à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Mobiliers	Jeux bois	Nettoyage, contrôle visuel	Mousse (glissance), dégradations, état du bois suite incivilités, usures, crues, corrosion	Brosse	Toute l'année, hors période de crue	Hebdomadaire	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	2 h	104 h
		Contrôle fonctionnel	Fixations, ressorts, usages	Outils à main	Toute l'année, hors période de crue	1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	1 h	12 h
		Réfection	Peinture, réparations	Camion benne pour transport atelier, outils nécessaires, bâche de protection	Au besoin	Au besoin	Peinture, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	Déchetterie tri	2	Jusqu'à 10 h suivant réfection	Au besoin, jusqu'à 10 h / an
		Remplacement	Usure avancée	Camion benne pour transport, outils nécessaires	Au besoin	Au besoin	Jeu complet ou partiel	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	2	Jusqu'à 10 h suivant dimensions du jeu	Au besoin, jusqu'à 10 h / an
	Retenue terre bois tressé	Remplacement	Usure avancée	Outils à main, pelle, brouette	Au besoin	Au besoin	Palissade bois tressé, Delta MS	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	0,5 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Main courante et garde-corps	Nettoyage, contrôle	Stabilité, nettoyage mousse, salissures	Outils à main éponge, chiffon, brosse	Printemps après les crues, Automne	2x / an	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	1 h
Protection bois		Traitement bois, ponçage	Ponceuse, pinceau, bâche de protection	Printemps après les crues	1x tous les 3 ans	Lasure	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	Déchetterie tri	1	2 h	2 h tous les 3 ans	
Remplacement bois		Bois abîmé	Outils à main + découpe bois	Printemps après les crues	Au besoin	Bois, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an	
Réfection acier peinture		Corrosion	Ponceuse, pinceau, bâche de protection	Printemps après les crues	1x tous les 5 ans	Peinture métal, eau	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	Déchetterie tri (peinture ou bande de ponçage)	1	3 h	3 h tous les 5 ans	
	Distributeur sacs crotte	Réapprovisionnement	Propreté du site	Clef	Toute l'année	Hebdomadaire	Sacs	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,15 h	8 h

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Mobiliers	Panneaux pédagogiques	Nettoyage, contrôle fixations	Stabilité, nettoyage mousse, salissures pour lisibilité	Outils à main, éponge, chiffon, brosse	Printemps après les crues	1x / an	Eau, salon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
		Remplacement	Panneaux illisibles suite conditions climatiques	Outils à main	Au besoin	Au besoin	Panneau, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	0,5 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	Escalier béton	Nettoyage, contrôle, désherbage	Dépôts limon crue, adventices	Balais brosse, désherbeur thermique / manuel, sac déchets verts	Mars à novembre, après les crues	2x / mois au printemps/automne + 1x / mois en été	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	7,5 h
		Réfection	Béton abîmé suite aux crues ou usure, risque de chute	Outils de maçonnerie	Au besoin	Au besoin	Béton, eau	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Déchetterie tri gravats	1	1 h à 2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h
	Fontaine (robinet extérieur)	Remise en état + vérification fonctionnement	Robinet, siphon, pour la haute saison	Plomberie, outils à main	Mai	1x / an	Robinet, joint, siphon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
		Nettoyage + vérification fonctionnement	Hygiène, usage intensif en haute saison	Brosse, éponge	Mai à septembre	2x / semaine l'été	Eau, produits d'entretien	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h	10 h
		Coupure	Arrêt du fonctionnement	Plomberie, outils à main	Octobre	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
	Toilettes	Ouverture + vérification fonctionnement	Ouverture au public pour la haute saison	—	Mai	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h	0,25 h
		Nettoyage + rechargement papier toilette	Hygiène, usage intensif en haute saison	Chariot, brosse, éponge, karcher	Mai à septembre	2x / semaine l'été	Eau, produits d'entretien, électricité	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	1 h	40 h
		Réfection peinture structure bois	Usure ordinaire	Ponceuse, pinceau, rouleau, bâche de protection	Printemps	1x tous les 5 ans	Peinture	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	Déchetterie tri	2	10 h	10 h tous les 5 ans
		Fermeture	Fermeture au public pour la basse saison	—	Octobre	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,15 h	0,15 h
	Armoire électrique	Contrôle	Fermeture, sécurité	—	Toute l'année	Hebdomadaire	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h	13 h

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Mobiliers	Bordures béton	Nettoyage et désherbage	Désherbage manuel et thermique, nettoyage	Balai, brosse, couteau désherbage, désherbeur thermique, sac déchets verts	Mars à novembre, après les crues	1x / mois	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	4 h
		Repose localisée	Désaffleurement	Outils maçon, pelle, brouette	Printemps, après les crues	Au besoin	Bordure, mortier	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
Revêtements	Dallage joints enherbés	Nettoyage et désherbage	Adventices dans joints, tonte gazon, feuilles, déchets	Désherbeur thermique / manuel, souffleur électrique, débroussailluse, sac déchets et déchets verts	Toute l'année	De mars à novembre : 2x / mois, de décembre à février : 1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes, casque) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	2	1 h	21 h
		Reprise joints	Re-garnissage gazon localisé	Outils à main, brouette	Octobre	Au besoin	Semences gazon, terre végétale	EPI (gants, chaussures sécurité, protège genoux)	—	2	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
		Reprise affaissement	Mise à niveau	Outils à main	Au besoin	Au besoin	Sable	EPI (gants, chaussures sécurité, protège genoux)	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	Copeaux massifs	Mise à niveau	Dégradation naturelle, épaisseur constante (5–7 cm)	Râteau, pelle à neige ou pelle, brouette, balai, souffleur électrique	Printemps, après les crues	1x / an	BRF, plaquette de peuplier ou copeaux générés sur place	EPI (gants, chaussures sécurité, protège genoux)	—	2	1 h	1 h
		Désherbage manuel	Adventices	Couteau désherbage, sac déchets verts	Mars à novembre	2x / mois au printemps/automne + 1x / mois en été	—	EPI (gants, chaussures sécurité, protège genoux)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	2	1 h	14 h
	Carrelage extérieur	Nettoyage	Sécurité (glissance), ramassage feuilles	Brosse, balais, souffleur électrique	Toute l'année	De mars à novembre : 2x / mois, de décembre à février : 1x / mois	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	—	1	0,25 h	5 h

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Revêtements	Carrelage extérieur	Remplacement	Carreaux cassés	Outils à main et de découpe	Au besoin	Au besoin	Carrelage, colle à carrelage	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Stabilisé compacté	Désherbage, nettoyage	Adventices, mousse, feuilles, déchets	Désherbeur thermique, balais brosse, souffleur électrique, râteau à feuilles, sac déchets et déchets verts	Toute l'année	De mars à novembre : 2x / mois, de décembre à février : 1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	1 h	21 h
		Ratissage terrain de pétanque	Remise à niveau	Râteau	Avril à Septembre	1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	3 h
		Rechargement ponctuel	Érosion / perte matière	Outils de terrassement et de compactage, pelle, râteau, brouette	Printemps	Au besoin	Sable + fines	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, masque) + balisage	—	2	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Enrobé bitumineux	Désherbage, nettoyage	Adventices, mousse, feuilles, déchets	Désherbeur thermique, souffleur électrique, râteau à feuilles, sac déchets et déchets verts	Toute l'année	De mars à novembre : 2x / mois, de décembre à février : 1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	10,5 h
		Réfection localisée	Zone dégradée. Cas échéant contacter le service voirie	Outils terrassement, transport enrobé	Au besoin	Au besoin	Enrobé à froid ou à chaud suivant degré de réfection	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, masque) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h à 5 h suivant l'étendue de la reprise	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
	Dalle podotactile	Nettoyage, désherbage, contrôle	Mousse, adventices niveau, affaissement	Désherbeur thermique / manuel, balai, eau, brosse, sac déchets verts, niveau, maillet	Printemps après les crues, été et automne	3x / an	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,25 h	0,75 h

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Revêtements	Dalle podotactile	Repose	Désaffleurement	Massette, pelle, seau, truelle, brouette, niveau	Au besoin	Au besoin	—	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Palis schiste, dalles béton (pas japonais)	Nettoyage et désherbage, contrôle	Mousse, salissures, interstices, désherbage manuel et thermique, stabilité	Balai, brosse, couteau désherbage, désherbeur thermique, sac déchets verts	Printemps après les crues, été et automne	3x / an	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,25 h	0,75 h
		Repose	Dalles instables, calage	Massette, truelle, pelle	Au besoin	Au besoin	Sable	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	—	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Granulats caoutchouc jeux	Nettoyage et désherbage	Désherbage manuel, débris végétaux, dépôts limon	Souffleur électrique, couteau désherbage, sac déchets verts, jet d'eau basse pression	Toute l'année	De mars à novembre : 2x / mois, de décembre à février : 1x / mois	Eau	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes, protège-genoux) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	1 h	21 h
		Réfection	Désagrégation des granulats. Cas échéant contacter une entreprise spécialisée dans les sols de jeux. Voir pour changer de type de revêtement.	Outils de terrassement et de compactage, outils à main	Printemps, après les crues	Au besoin	Granulat caoutchouc, liant/résine	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes, casque, protège genoux) + balisage	Déchetterie tri	2	2h à 5 h suivant surface à reprendre	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
	Béton désactivé	Nettoyage et désherbage	Désherbage thermique, nettoyage dépôts, mousse, feuilles, déchets	Nettoyeur doux, balai, brosse, désherbeur thermique, souffleur électrique, râteau à feuilles, sac déchets et déchets verts	Toute l'année	De mars à novembre : 2x / mois, de décembre à février : 1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	10,5 h
Réfection		Fissure, zone dégradée après les crues. Cas échéant contacter le service voirie	Outils terrassement, benne transport, brouette, truelle, pelle	Au besoin	Au besoin, hors gel, après les crues	Ciment, sable, gravier, eau, désactivant	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes, masque, casque) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h à 5 h	Au besoin, jusqu'à 5 h / an	

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Revêtements	Pavés pierre reconstituée trottoir rue	Nettoyage et désherbage	Désherbage thermique, nettoyage mousse, feuilles, déchets	Nettoyeur doux, balai, brosse, balayeuse, désherbeur thermique, souffleur électrique, râteau à feuilles, sac déchets et déchets verts	Toute l'année	De mars à novembre : 2x / mois, de décembre à février : 1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	10,5 h
		Réfection	Reprise joint, recalage. Cas échéant contacter le service voirie	Brouette, pelle, truelle, outils à main nécessaires (niveau, maillet...)	Au besoin	Au besoin	Mortier	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	—	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 4 h / an
Végétaux	Tous végétaux	Diagnostic	Structure / charpente et état sanitaire (feuillage, stress)	Jumelles, carnet de notes	Fin hiver pour structure et fin été pour sanitaire + ponctuel au besoin (après crue ou tempête)	2x / an	—	—	—	2	3 h	6 h
	Arbres tiges	Taille d'éclaircie	Bois mort uniquement	Scie, tronçonneuse, sécateur, nacelle, force, camion benne, broyeur	Décembre à mars, hors montée de sève, hors période de gel	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place + bois buches	2	1 h	1 h
		Taille de formation	Supprimer les branches concurrentes, remontée de couronne	Scie, tronçonneuse, sécateur, nacelle, force, camion benne, broyeur	Décembre à mars, hors montée de sève, hors période de gel	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place + bois buches	2	2 h	2 h
		Taille de prévention des risques	Selon diagnostic	Scie, tronçonneuse, sécateur, nacelle, force, camion benne, broyeur	Au besoin, hors montée de sève, hors période de gel	Au besoin	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place + bois buches	2	1 h à 4 h	Au besoin, jusqu'à 4 h / an

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personne l à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Végétaux	Arbres tiges	Tuteurs contrôle	État du bois et des cordages, pas de blessures ou entrave des arbres, serrage ou desserrage si besoin.	Outils à main nécessaires	2/3 ans suivant leur installation, pendant la durée de reprise des arbres	1x / an	Corde coco, tuteur bois, planchette, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	0,5 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
		Soins	Selon diagnostic : parasites, maladies...	Pulvérisateur, nacelle, pièges à insectes	Avril à septembre	Au besoin	Traitement biologique, phéromones	EPI (gants, chaussures sécurité, masque)	—	1	0,5 h à 2 h suivant le type et l'étendue des dégâts	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	Arbustes	Taille d'éclaircie	Supprimer branches âgées et privilégier le bois de l'année	Scie, sécateur, nacelle, force, camion benne, broyeur	Décembre à mars, hors montée de sève, hors période de gel	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place	2	2 h	2 h
		Taille d'entretien	Taille adaptée au mode de ramification et mode de floraison de l'arbuste (recépage partiel, basitonie maîtrisée ...)	Scie, sécateur, nacelle, force, camion benne, broyeur	Décembre à mars, hors montée de sève, hors période de gel	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place	2	3 h	3 h
		Taille curative	Recépage total, rajeunissement	Tronçonneuse, camion benne, broyeur	Au besoin, hors montée de sève, hors période de gel	Au besoin	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place	2	1 h à 3 h	Au besoin, jusqu'à 3 h / an
		Soins	Selon diagnostic : parasites, maladies...	Pulvérisateur, pièges à insectes	Avril à septembre	Au besoin	Traitement biologique, phéromones	EPI (gants, chaussures sécurité, masque)	—	1	0,5 h à 2 h suivant le type et l'étendue des dégâts	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	Vivaces et graminées	Taille de formation	Suppression parties sèches	Sécateur	Fin hiver, début printemps	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	2	1 h	1 h
		Remplacement	Touffe dégarnie ou morte, suivant diagnostique	Bêche, plantoir, brouette, binette	Printemps / Automne, sol ressuyé	Au besoin	Mélange de terre adapté au sol et aux plantes	EPI (gants, chaussures sécurité)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h à 1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an

6.4. Tableau des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personne l à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Végétaux	Massifs	Désherbage manuel	Adventices	Couteau désherbage, sac déchets verts	Mars à novembre	De mars à juin et d'octobre à novembre : 2x / mois, de juillet à septembre : 1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité, protège genoux)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	7,5 h
		Mise à niveau	Dégradation naturelle, épaisseur constante (5–7 cm)	Râteau, pelle à neige ou pelle, brouette, balai, souffleur électrique	Printemps	1x / an	BRF, plaquette de peuplier ou copeaux générés sur place	EPI (gants, chaussures sécurité, protège genoux)		2	1 h	1 h
	Arrosage	Arbres tige	Apport d'eau via drain d'arrosage en profondeur pour favoriser l'enracinement. Vérification du bon fonctionnement des drains.	Tuyau / tonne à eau	Eté, tôt le matin, priorité aux jeunes sujets (0-3 ans), périodes de sécheresse.	Au besoin 1x / semaine en période de sécheresse	Eau	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	2	0,15h / arbre	Variable
		Arbustes / massifs	Ajustement selon type de végétaux.								0,25h / massif	Variable

6.5. Planning des opérations d'entretien des zones "soignés"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Janv.				Févr.				Mars				Avr.				Mai				Juin				Juil.				Août				Sept.				Oct.				Nov.				Déc.			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Revêtements	Béton désactivé	Nettoyage et désherbage																																																
	Pavés pierre reconstituée	Nettoyage et désherbage																																																
Végétaux	Tous végétaux	Diagnostic																																																
	Arbres tiges	Taille d'éclaircie																																																
		Taille de formation																																																
		Tuteurs contrôle																																																
	Arbustes	Taille d'éclaircie																																																
		Taille d'entretien																																																
	Vivaces et graminées	Taille de formation																																																
		Remplacement																																																
	Massifs	Désherbage manuel																																																
		Mise à niveau																																																
Arrosage	Arbres tige																																																	
	Arbustes / massifs																																																	

6.6. Tableau des opérations d'entretien des zones "jardinées"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personne l à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Mobiliers	Regard eau	Dégagement, nettoyage	Contrôle état et obstruction écoulement, ramassage feuilles	Karcher, sac déchets verts	Toute l'année + après les crues	6× / an	Eau, électricité (si karcher)	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	3 h
	Muret schiste	Entretien, contrôle	Désherbage manuel, vérification stabilité pour sécurité usagers	Couteau, sac déchets verts	Printemps après les crues	1× / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	2 h	2 h
		Réfection localisée	Remplacer pierre si dégradée, ou refaire les joints au besoin	Massette, truelle, bêche de protection, brouette	Au besoin	Au besoin	Schiste, mortier, eau	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 4 h / an
	Poubelle	Vidage, nettoyage, contrôle fixations	Propreté, vérification ancrage et couvercle	Chariot, brosse, éponge, outils à main	Toute l'année	1× / semaine	Sacs poubelle, eau, savon quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Ordures ménagères	1	0,25 h	13 h
		Remplacement	Corrosion, dégradation	Outils à main	Au besoin	Au besoin	Couvercle ou poubelle neuve, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Lampadaire	Contrôle visuel	Fonctionnement, corrosion, fixation	Outils à main	Automne	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
		Remplacement ampoule	—	Nacelle, outils à main	Au besoin	Au besoin	Ampoule	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Signalétique	Nettoyage	Lisibilité	Brosse, chiffon, éponge	Printemps	1x tous les 2 ans	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h tous les 2 ans
		Remplacement panneau	Décoloration, vandalisme	Outils à main, masse, barre à mine	Au besoin	Au besoin	Panneau, poteau bois ou acier, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	0,5 h	Au besoin, jusqu'à 0,5 h / an
	Banc béton	Nettoyage	Dépôts limon crue, mousse	Brosse	Printemps après les crues	1x / an	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h	0,25 h
		Remplacement	Cassé / instable	Outils à main, outils de levage et transport	Au besoin	Au besoin	Banc béton, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an

6.6. Tableau des opérations d'entretien des zones "jardinées"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Mobiliers	Table pique-nique bois	Nettoyage	Dépôts limon crue, mousse	Brosse, éponge	Printemps après les crues	1x / an	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h	0,25 h
		Réfection	Lames abîmées	Outils à main + découpe bois	Au besoin	Au besoin	Lame bois, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
		Remplacement	Cassée / instable	Outils à main, outils de levage, transport	Au besoin	Au besoin	Table bois, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	2	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
Tables pique-nique béton		Nettoyage	Dépôts limon crue, mousse	Brosse, éponge	Printemps après les crues	1x / an	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
		Remplacement	Cassée / instable	Outils à main, outils de levage, transport	Au besoin	Au besoin	Table béton, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
Potelets		Contrôle fixations	Risque chute	—	Printemps, après les crues	1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,25 h	0,25 h
		Remplacement	Dégradé	Outils à main, pelle, masse, tarière, brouette	Au besoin	Au besoin	Potelet bois ou acier, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Déchetterie tri	1	0,5 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
Panneaux pédagogiques		Nettoyage, contrôle fixations	Stabilité, nettoyage mousse, salissures pour lisibilité	Outils à main, éponge, chiffon, brosse	Printemps après les crues	1x / an	Eau, salon	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
		Remplacement	Panneaux illisibles suite conditions climatiques	Outils à main	Au besoin	Au besoin	Panneau, quincaillerie	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	0,5 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
Hôtel insectes		Recharge	Recharge en matériaux (bois, brique...)	Outils nécessaires (sécateur, massette)	Fin hiver, début printemps	1x / an	Bois, branche bambou, brique, paille...	EPI (gants, chaussures sécurité)	—	1	0,5 h	0,5 h
Clôtures ganivelle		Contrôler état et fixations	Remplacer si cassées ou dégradées, resserrer les fixations si besoin	Masse, tenaille, benne transport	Fin hiver avant levée de la végétation	1x / an	Poteaux chataigner, ganivelle, crampillons	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri bois	1	0,25h à 1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an

6.6. Tableau des opérations d'entretien des zones "jardinées"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personne l à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Mobilier	Portique hauteur et barrière bois	Contrôler état et fixations	Remplacer si cassé ou dégradé, resserrer les fixations si besoin	Outils à main nécessaires, transport	Printemps avant la haute saison	1x / an	Bois, quincaillerie, béton au besoin	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	0,25h à 2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	But de foot	Contrôler état et fixations	Remplacer si cassé ou dégradé, resserrer les fixations si besoin	Outils à main nécessaires	Printemps avant la haute saison	1x / an	Bois, quincaillerie, béton au besoin	EPI (gants, chaussures sécurité)	Déchetterie tri	1	0,25h à 1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
	Règle graduée crue	Entretien, contrôle fixations	Nettoyage (dépôts limon crue, mousse), stabilité	Karcher	Printemps après les crues	1x / an	Eau, électricité	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	—	1	0,5 h	0,5 h
	Bordures béton	Nettoyage et désherbage	Désherbage manuel et thermique, nettoyage	Balai, brosse, couteau désherbage, désherbeur thermique, sac déchets verts	Mars à novembre, après les crues	4x / an	Eau, savon	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	2 h
Revêtements	Dallage joints enherbés	Nettoyage et désherbage	Adventices dans joints, tonte gazon, feuilles, déchets	Désherbeur thermique / manuel, souffleur électrique, débroussailluse, sac déchets et déchets verts	Mars à novembre, après les crues	4x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes, casque) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	2	1 h	4 h
		Reprise joints	Re-garnissage gazon localisé	—	Octobre	Au besoin	Semences gazon, terre végétale	EPI (gants, chaussures sécurité, protège genoux)	—	2	1 h	Au besoin, jusqu'à 1 h / an
		Reprise affaissement	Mise à niveau	Outils à main	Au besoin	Au besoin	Sable	EPI (gants, chaussures sécurité, protège genoux)	Déchetterie tri	2	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	Béton désactivé	Nettoyage et désherbage	Désherbage thermique, nettoyage dépôts, mousse, feuilles, déchets	Nettoyeur doux, balai, brosse, désherbeur thermique, souffleur électrique, râteau à feuilles, sac déchets et déchets verts	Mars à novembre, après les crues	4x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	1 h	4 h

6.6. Tableau des opérations d'entretien des zones "jardinées"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Revêtements	Enrobé bitumineux	Désherbage, nettoyage	Adventices, mousse, feuilles, déchets	Désherbeur thermique, souffleur électrique, râteau à feuilles, sac déchets et déchets verts	Toute l'année	4x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	0,5 h	2 h
		Réfection localisée	Zone dégradée	Outils terrassement, transport enrobé	Au besoin	Au besoin	Enrobé à froid ou à chaud suivant degré de réfection	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, masque) + balisage	Déchetterie tri	2	2 h à 5 h suivant l'étendue de la reprise	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
	Mélange terre/pierre parking	Nivellement et rechargement	Ornières, manque matière	Outil terrassement, brouette, pelle, râteau, benne transport	Printemps	Au besoin	Grave, terre	EPI (gants, chaussures sécurité) + balisage	—	2	1 h à 2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
Végétaux	Tous végétaux	Diagnostic	Structure / charpente et état sanitaire (feuillage, stress)	Jumelles, carnet de notes	Fin hiver pour structure et fin été pour sanitaire + ponctuel au besoin (après crue ou tempête)	2x / an	—	—	—	2	5 h	5 h
	Arbres	Taille d'éclaircie ou de formation	Selon diagnostic (supprimer les branches concurrentes ou bois mort ou uniquement, remontée de couronne)	Scie, tronçonneuse, sécateur, force, nacelle, camion benne, broyeur	Au besoin, en hiver hors montée de sève, hors période de gel	Au besoin : 1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place	3	2 h à 5 h	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
		Taille sanitaire ou de prévention des risques	Selon diagnostic : dégâts climatiques, parasites, maladies	Scie, tronçonneuse, sécateur, force, nacelle, camion benne, broyeur	Au besoin, en hiver hors montée de sève, hors période de gel	Au besoin	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place + bois buches	2	2 h à 5 h	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
		Soins	Selon diagnostic : parasites, maladies...	Pulvérisateur, nacelle, pièges à insectes	Au besoin	Avril à septembre	Traitement biologique, phéromones	EPI (gants, chaussures sécurité, masque)	—	2	0,5 h à 5 h suivant le type et l'étendue des dégâts	Au besoin, jusqu'à 5 h / an

6.6. Tableau des opérations d'entretien des zones "jardinées"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personne l à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Végétaux	Arbustes	Taille d'éclaircie ou d'entretien	Supprimer branches âgées et privilégier le bois de l'année, taille adaptée au mode de ramification et mode de floraison de l'arbuste	Scie, sécateur, nacelle, force, camion benne, broyeur	Au besoin, en hiver hors montée de sève, hors période de gel	Au besoin : 1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place	3	2 h à 5 h	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
		Taille curative	Recépage total, rajeunissement	Tronçonneuse, camion benne, broyeur	Au besoin, en hiver hors montée de sève, hors période de gel	Au besoin	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place	2	1 h à 3 h	Au besoin, jusqu'à 3 h / an
		Soins	Selon diagnostic : parasites, maladies...	Pulvérisateur, nacelle pièges à insectes	Au besoin	Avril à septembre	Traitement biologique, phéromones	EPI (gants, chaussures sécurité, masque)	—	2	0,5 h à 5 h suivant le type et l'étendue des dégâts	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
	Massifs	Taille du lierre	Contenir le lierre des massifs pour éviter qu'il ne fragilise es structures	Débroussailluse, sécateur, camion benne, broyeur	Fin hiver	Au besoin : 1x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage, compostage et /ou évacuation déchets verts	1	2 h	Au besoin, jusqu'à 2 h / an
	Gazon	Tonte avec ramassage	—	Tondeuse auto-portée avec bac, camion benne. 1ère tonte haute avec broyeur.	Mars à octobre, après les crues	Mars à juin et octobre : 2x / mois, juillet à septembre : 1x / mois	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Compostage et /ou évacuation déchets verts	1	2 h	26 h

6.7. Planning des opérations d'entretien des zones "jardinées"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Janv.				Févr.				Mars				Avr.				Mai				Juin				Juil.				Août				Sept.				Oct.				Nov.				Déc.			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Végétaux	Tous végétaux	Diagnostic																																																
	Arbres	Taille d'éclaircie ou de formation																																																
	Arbustes	Taille d'éclaircie ou d'entretien																																																
	Massifs	Taille du lierre																																																
	Gazon	Tonte avec ramassage																																																

6.8. Tableau des opérations d'entretien des zones "champêtres"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Précisions	Matériel	Période	Fréquence	Intrants	Sécurité	Gestion des rémanents	Personnel à prévoir	Durée d'intervention	Total heures/an
Végétaux	Tous végétaux	Diagnostic	Structure / charpente et état sanitaire (feuillage, stress)	Jumelles, carnet de notes	Fin hiver pour structure et fin été pour sanitaire + ponctuel au besoin (après crue ou tempête)	2x / an	—	—	—	2	5 h	5 h
	Arbres	Taille sanitaire ou de prévention des risques	Selon diagnostic : dégâts climatiques, parasites, maladies	Scie, tronçonneuse, sécateur, force, nacelle, camion benne, broyeur	Au besoin, en hiver hors montée de sève, sauf fruitiers (début printemps)	Au besoin	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place + bois buches	2	2 h à 5 h	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
		Soins	Parasites, maladies	Pulvérisateur, nacelle, pièges à insectes	Au besoin	Avril à septembre	Traitement biologique, phéromones	EPI (gants, chaussures sécurité, masque)	—	2	0,5 h à 5 h suivant le type et l'étendue des dégâts	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
	Arbustes	Taille curative	Recépage total, rajeunissement	Tronçonneuse, camion benne, broyeur	Au besoin, en hiver hors montée de sève	Au besoin	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque, lunettes) + balisage	Broyage et utilisation des copeaux sur place	2	1 h à 3 h	Au besoin, jusqu'à 3 h / an
		Soins	Parasites, maladies	Pulvérisateur, nacelle, pièges à insectes	Au besoin	Avril à septembre	Traitement biologique, phéromones	EPI (gants, chaussures sécurité, masque)	—	2	0,5 h à 5 h suivant le type et l'étendue des dégâts	Au besoin, jusqu'à 5 h / an
	Gazon	Fauche tardive	Coupe assez haute (8-10 cm)	Débroussailluse, faucheuse, camion benne	Été (idéal) pour respecter période de reproduction des oiseaux, cas exceptionnel suivant risque incendie sécheresse	1x à 2x / an	—	EPI (gants, chaussures sécurité, casque) + balisage	Exporter les résidus après quelques jours, ne pas laisser sur place	1	2 h	Entre 2 h et 4 h / an
	Espèces exotiques envahissantes (EEE) – rives de la Mayenne	Surveillance de recolonisation, arrachage manuel ou mécanique	Intervention précoce avant floraison pour limiter la dissémination.	Outils manuels, sacs	Printemps / été	2x à 3x / an	—	EPI (gants, bottes)	Export obligatoire en filière adaptée (éviter dissémination)	2	2h à 3 h	Entre 6 h et 9 h / an

6.9. Planning des opérations d'entretien des zones "champêtres"

Type	Éléments	Tâche à effectuer	Janv.				Févr.				Mars				Avr.				Mai				Juin				Juil.				Août				Sept.				Oct.				Nov.				Déc.			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4				
Végétaux	Tous végétaux	Diagnostic																																																
	Gazon	Fauche tardive																																																
	Espèces exotiques envahissantes (EEE) – rives de la Mayenne	Surveillance de recolonisation, arrachage manuel ou mécanique																																																

7. Conclusion et perspectives

Le site des Prairies de la Mayenne à Cantenay-Épinard apparaît comme un **espace alluvial d'une grande richesse**, où s'articulent étroitement **fonctions écologiques, hydrauliques, paysagères et usages récréatifs**. L'analyse menée dans ce plan de gestion met en évidence un **équilibre fragile mais fonctionnel**, hérité d'une coévolution entre **dynamiques naturelles et interventions humaines adaptées**, notamment à travers les pratiques agricoles extensives et les aménagements récents respectueux du caractère inondable du site .

Le diagnostic révèle néanmoins plusieurs **points de vigilance**. Les **pressions liées à la fréquentation**, au **vieillessement des équipements**, à **l'entretien irrégulier de certains aménagements** ou encore à la **présence d'espèces exotiques envahissantes** traduisent la nécessité d'une gestion structurée, cohérente et adaptée aux spécificités du site. Les **contraintes liées aux crues**, loin d'être un obstacle, doivent être pleinement **intégrées comme un élément structurant des choix de gestion**.

La mise en place d'une **gestion différenciée**, organisée selon les usages et les caractéristiques paysagères des différentes unités, constitue une réponse pertinente à ces enjeux. Elle permet de **concilier qualité d'accueil du public, lisibilité des espaces, maîtrise des coûts d'entretien et préservation des fonctionnalités écologiques**.

À moyen et long terme, plusieurs **perspectives** se dégagent. Il s'agit notamment de **renforcer la résilience du site face aux évolutions climatiques et hydrologiques**, d'**améliorer la durabilité des aménagements en privilégiant des matériaux adaptés** aux conditions d'inondation.

Dans une perspective d'amélioration continue, plusieurs actions pourraient être envisagées afin de **renforcer les fonctions écologiques du site**. Il s'agirait notamment de **consolider les continuités écologiques** en développant les haies bocagères et la ripisylve, tout en préservant des zones refuges pour la biodiversité peu ou pas accessibles au public. Une attention particulière pourrait également être portée à la **gestion des transitions entre espaces aménagés et milieux naturels**, en **privilégiant des aménagements plus perméables et mieux intégrés au fonctionnement du site**. La poursuite des actions de **gestion des espèces exotiques envahissantes** et la **sensibilisation du public aux enjeux écologiques des milieux alluviaux** constituent des leviers essentiels pour garantir la pérennité écologique des Prairies de la Mayenne.

Enfin, ce plan de gestion doit être envisagé comme un **document évolutif**, appelé à s'adapter aux retours d'expérience, aux évolutions du site et aux dynamiques territoriales. Il constitue un **cadre opérationnel permettant d'accompagner durablement les Prairies de la Mayenne dans leur rôle d'interface entre nature et espace de vie**, tout en préservant leur identité paysagère et écologique remarquable.

